

# AS Réal Bamako : Les ambitions du Président Maitre Famakan Dembélé

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 27 JUILLET 2022

# 1147

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Jean-Pierre Lacroix au Mali



## Blaise Compaoré demande pardon et en appelle à l'union sacrée



**Brevet de technicien Santé : Les épreuves lan-**  
**cées par le ministre de l'Education Nationale**



**Systèmes d'Information Meeting et JNSA : Partage**  
**d'expérience et efficacité des Directions**



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**26** Juin  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**775**

Nouveaux cas confirmés

**01**

Nouveaux guéris

**01**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**547 570** Vaccinations incomplètes

**1 460 584** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**31 217**

**Guéris**

**30 391**

**Décès**

**737**

dont 14 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.15



P.22



P.28



## / Une /

Burkina Faso : Blaise Compaoré demande pardon et en appelle à l'union sacrée

P.5

## / Brèves /

Reforme constitutionnelle : La Commission de Rédaction de la Nouvelle Constitution (CRNC) à l'écoute des partis politiques

P.14

Mali : Après barkhane, la Minusma dans le viseur du populisme par procuration

P.14

Aménagement d'un périmètre rizicole dans la région de Gao : Un projet porteur d'espoir pour la population

P.15

État calamiteux de l'école publique de Niengué-Coura : La ministre de l'éducation nationale interpellée

P.15

Quand la communication terrorise ! Comment on a pu tomber aussi bas ?

P.16

Visite du médiateur de la CEDEAO à Bamako : Satisfait des acquis obtenus

P.16

El-Ghassim Wane, chef de la Minusma : « La Minusma réitère sa pleine solidarité avec le gouvernement et le peuple malien »

P.16

## / Actualité /

Police de proximité à Gao : Pour assurer la sécurité et mieux protéger les communautés

P.18

Loi des finances 2023 : Le ministre de l'économie et des finances lance les travaux de l'arbitrage politique

P.19

Examen du brevet de technicien sante : Les épreuves lancées par le ministre de l'Éducation Nationale

P.20

## / Politique /

Systèmes d'Information Meeting et JNSA : Partage d'expérience et efficacité des Directions

P.21

Série noire d'assassinats de Femmes à Bamako : Vivement la loi sur les VBG22

P.22

Élections, réformes politiques... : L'observatoire outille les journalistes

P.25

Assimi Goita reçoit les gouverneurs de régions : Des populations attendent des solutions à l'insécurité

P.27

## / Culture & société /

Primature : Le PM Choguel Maïga a l'ouverture des travaux avec Jean-Pierre LACROIX SG Adjoint de l'ONU

P.28

## / International /

Alioune Ifra n'Diaye : "kalam ni Kódón Tè Kélégné ! C'est vrai ça ?"

P.30

Réconciliation nationale en RCI : De grandes avancées réalisées

P.31

Guinée : Les avocats du Fndc portent des graves accusations contre les nouvelles autorités

P.32

## / Sport /

Foot : La révélation étonnante de Sadio Mané

P.33

AS Réal Bamako : Les ambitions du Président Maitre Famakan Dembélé

P.34

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : [ampikile@gmail.com](mailto:ampikile@gmail.com)

Site Web : [www.malikile.com](http://www.malikile.com)

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Burkina Faso | Blaise

# Compaoré demande pardon et en appelle à l'union sacrée

■ ■ Pour ma part, je demande pardon au peuple burkinabé pour tous les actes que j'ai pu commettre durant mon magistère, plus particulièrement à la famille de mon frère et ami Thomas Isidore Noël SANKARA. J'assume et déplore, du fond du cœur, toutes les souffrances et drames vécus par toutes les victimes durant mes mandats à la tête du pays et demande à leurs familles de m'accorder leur pardon. Je souhaite que nous puissions aller de l'avant désormais pour reconstruire notre destin commun sur la terre de nos ancêtres. Ensemble, dans un esprit de patriotisme, donnons-nous la main pour taire définitivement nos querelles et rancœur. »

Voilà la substance du message adressée au peuple burkinabé par l'ancien président Blaise Compaoré désormais condamné à perpétuité

par contumace pour l'assassinat en 1987 de son prédécesseur, ami et compagnon d'armes Thomas Sankara.

Ce message intervient deux semaines après une visite à Ouagadougou de l'ancien président sur invitation de l'actuel président de transition lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba. Cette visite avait créé une vive polém



mique et a été aux antipodes de ce qui en était attendu, à savoir « sceller la réconciliation nationale ».

Contre-productive pour tout dire.

Pour autant, faut-il balayer d'un revers de main la demande de pardon de Blaise Compaoré et l'assimiler à un geste d'impuissance d'un « has been » ? Sans doute non pour au moins trois raisons majeures.

La première est que le message n'était pas une banale lettre envoyée depuis la Côte d'Ivoire. C'est une délégation venue spécialement d'Abidjan incluant la propre fille de l'ancien président, Djamilia Compaoré, qui a été missionnée auprès du président de la Transition burkinabé. Celui-ci, après une audience accordée à la délégation a fait lire le message par le porte-parole du gouvernement. Cette démarche doit garder tout son sens.

Ensuite, l'ancien président Compaoré a su éviter à son pays les attaques terroristes et peut faire profiter de son expérience même s'il ne s'agit pas forcément d'un modèle prêt-à-porter.

Enfin, il n'y a aucun doute que le Burkina Faso, aujourd'hui ébranlé dans ses fondements, a effectivement besoin de réconciliation et d'union pour lesquelles Blaise Compaoré pourrait être de quelques utilités.

Force cependant est de reconnaître que sa venue à Ouagadougou, avant toute grâce ou amnistie a singulièrement compliqué les choses.

Cet impair prévaudra-t-il sur la survie du Burkina Faso ?

**En encadré le Message de son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE Ancien Président**

■ Moctar SOW

### **Message de son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE Ancien Président**

Mes chers compatriotes, Citoyennes et Citoyens du BURKINA FASO,

Répondant à l'invitation de S.E.M. Paul - Henri Sandaogo DAMIBA, Président du Faso, pour concertation sur la situation très difficile et délicate que connaît notre Pays, ma présence parmi vous est plus qu'une joie, c'est un immense soulagement ! Et pour cela, je tiens, tout d'abord à exprimer ma profonde reconnaissance aux nouvelles Autorités de la Transition de notre pays.

Mes remerciements vont également à toutes celles et tous ceux, qui y ont œuvré dans le silence, individuellement ou collectivement, pour permettre l'avènement de ce jour . Permettez - moi aussi de saisir l'opportunité de ce message pour remercier, tout spécialement depuis Ouagadougou, Son Excellence Monsieur Alassane Dramane OUATTARA, Président de la République sœur de COTE D'IVOIRE et son Gouvernement, pour toutes les commodités mises en œuvre afin de faciliter mon déplacement à Ouagadougou.

Monsieur le Président du Faso et chers compatriotes, Notre pays, le BURKINA FASO, vit depuis quelques années, l'une des crises les plus graves de son histoire, qui le menace jusqu'à son existence même.

Cette crise, caractérisée par des attaques terroristes d'une rare violence et des conflits intercommunautaires, a causé des milliers de morts et des déplacements massifs de nos compatriotes, auxquels j'exprime encore toute ma compassion et ma solidarité dans l'épreuve. C'est ainsi que des millions de femmes, d'hommes et d'enfants démunis sont contraints à être déplacés dans leur propre pays, ce qui ébranle les fondements mêmes de notre chère patrie.

Face à cette situation dramatique et critique que vit notre chère patrie, nous n'avons effectivement d'autres choix que de taire nos divergences pour sauver notre patrimoine commun, le BURKINA FASO. Cette Nation, qui nous a été léguée par nos aïeux, mérite mieux que le sort funeste que des terroristes veulent lui réserver. C'est pourquoi, j'appelle tous nos compatriotes, filles et fils du pays, de l'intérieur comme de l'extérieur, à une union sacrée, à la tolérance, à la retenue , mais surtout au pardon pour que prévale l'intérêt supérieur de notre Nation . Je forme le vœu que le sang de tous nos martyrs, civils et militaires, tombés depuis le début de cette grave crise, puisse constituer le ciment de notre amour fraternel, l'attachement à la patrie et notre solidarité à tous.

Mes chers compatriotes, Pour ma part, je demande pardon au peuple burkinabé pour tous les actes que j'ai pu commettre durant mon magistère, plus particulièrement à la famille de mon frère et ami Thomas Isidore Noël SANKARA. J'assume et déplore, du fond du cœur, toutes les souffrances et drames vécus par toutes les victimes durant mes mandats à la tête du pays et demande à leurs familles de m'accorder leur pardon. Je souhaite que nous puissions aller de l'avant désormais pour reconstruire notre destin commun sur la terre de nos ancêtres.

Ensemble, dans un esprit de patriotisme, donnons-nous la main pour taire définitivement nos querelles et rancœur. Il est important aujourd'hui, de travailler au recouvrement de l'intégrité territoriale, à la reconstruction et promotion d'un environnement favorable à l'épanouissement durable pour tous. C'est l'unique voie, qui permettra ainsi de mettre fin à nos incompréhensions et conflits intercommunautaires pour lutter efficacement contre le terrorisme qui a tant saigné notre pays et ébranlé ses fondements. Nous le pouvons. Nous le devons à notre cher pays dans un sursaut patriotique.

Que Dieu bénisse le BURKINA FASO

## NIANG TV



Abdoulaye Diop : « Nous ne voulons pas d'une guerre avec la Côte d'Ivoire »

A l'occasion d'une audience accordée au Secrétaire général adjoint aux Opérations de paix des Nations Unies, le ministre malien des Affaires étrangères a fait le point sur l'affaire des 49 militaires ivoiriens interpellés le 10 juillet 2022 à Bamako.

Voxafrica

"Je ne suis pas dans des rivalités de clocher susceptibles de tirer le mali vers le bas. J'ai pour mission de rassembler les forces vives de la nation afin de contribuer à sauver le mali." Col. Malick Daw Président du CNT



"Je ne suis pas dans des rivalités de clocher susceptibles de tirer le mali vers le bas. J'ai pour mission de rassembler les forces vives de la nation afin de contribuer à sauver le mali."  
Col. Malick Daw  
Président du CNT

## SIKA Finance



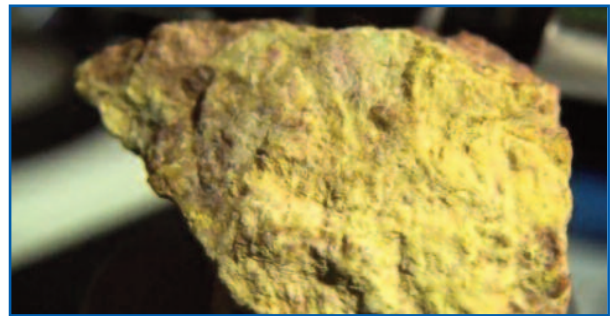
Le paysage bancaire ivoirien, composé de 28 banques dont 26 filiales et 2 succursales, a connu une belle progression à fin 2021. SIKA Finance vous présente en exclusivité, le classement des banques les plus rentables, profitables et celles qui gèrent le mieux leurs coûts d'opération.



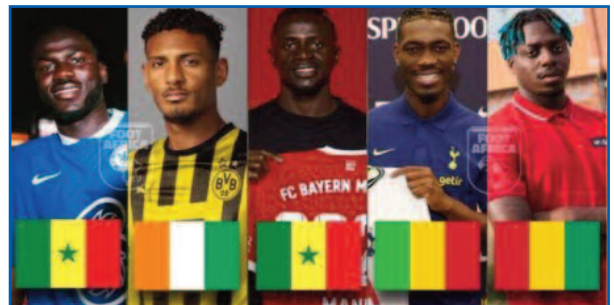
## Mali Actu



Niamey – Au Niger, 5ème producteur mondial de l'uranium, la contribution du secteur minier dans le Produit Intérieur Brut n'est que de 2,8% en 2016, contre 3% en 2017, et de 2,2% en 2018, peut-t-on lire dans le document de la Politique Minière Nationale 2020-2035. Cette situation est en lien avec la crise Fukushima et le retournement du marché de l'uranium qui était depuis 1971 le premier produit d'exportation du pays, explique-t-on.



Cet été encore, les plus gros prédateurs du « Vieux Continent » ont été avides de stars africaines et plusieurs transferts de nos ambassadeurs africains en Europe ont été marquants.



## Ras Dial Ras Dial



Le Doyen Diossé Traoré est un très bon choix pour la presse malienne au Conseil national de Transition (CNT).

Un journaliste sage, humble et social surtout un expérimenté dans le domaine.

Notons que Diossé Traoré à 30 ans de carrière cette année à la Radio.

- 1992-2012 Radio fréquence 3) 20 ans

- 2012-2021 Radio Nièta 09 ans

- 2021-2022 RADIO BENKOUMA " LA VOIX DE BARA MOUSSO" 01 an

Il est chevalier de l'ordre national du Mali depuis 2015 N' attendons pas la mort des héros et des gloires de la nation pour des récompenses.

DIOSSÉ PLUS QU'UN HÉRO

Source : Studio du Mali





## ■ Seydou Traoré



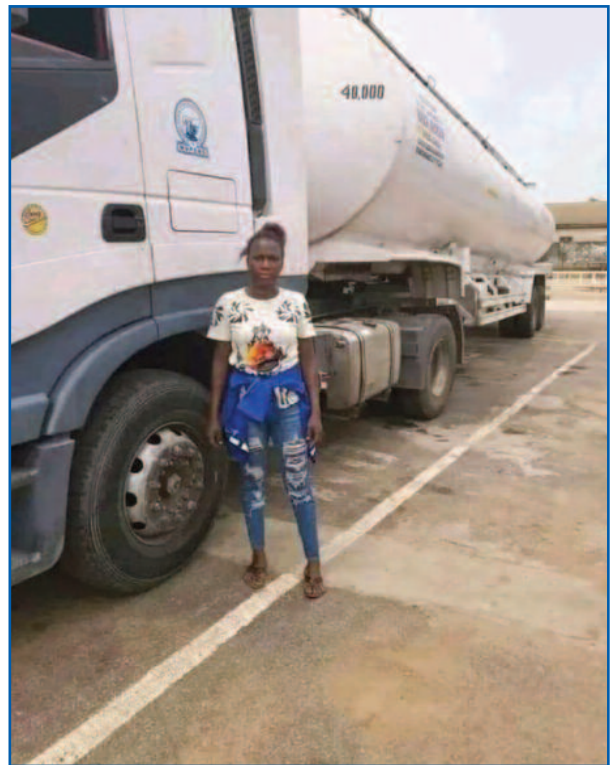
LA DGSE FRANÇAISE LES AURAIT INCITÉS À DESCENDRE AU SUD. POUR AVOIR LE PRÉTEXTE DE DÉPLOYER SERVAL, DONT L'ANCÊTRE, LE PLAN REQUIN AVAIT ÉTÉ CONÇU PAR SARKOZY EN 2009. FAUTE D'ACCORD AVEC ATT, LE PROJET EST MIS EN STANDBY. COMMENT CET INCOMPÉTENT DE HOLLANDE AURAIT PU MONTER UNE TELLE OPÉRATION EN SIX MOIS ! TOUT ÉTAIT FIN PRÊT. D'AILLEURS, LE PREMIER AVION FRANÇAIS A BOMBARDÉ KONNA AVANT QUE LE MALI AIT DONNÉ OFFICIELLEMENT SON ACCORD ! LA LETTRE DE DIONCOUNDA DEMANDANT L'INTERVENTION DE LA FRANCE AURAIT ÉTÉ RETOQUÉE À L'ÉLYSÉE ET LA FRANCE A RÉÉCRIT UNE LETTRE À SA CONVENANCE POUR L'ENVOYER À BAMAKO VIA SON AMBASSADEUR. KONNA A ÉTÉ BOMBARDÉ AVANT QUE CETTE LETTRE ARRIVE À KOULOUBA. (RÉF. À LIRE ABSOLUMENT : Notre Guerre Secrète au Mali. Les nouvelles menaces contre la France. Isabelle Lasserre et Thierry Oberlé). TOUT ÉTAIT PROGRAMMÉ JUSQU'À LA PARTITION DU MALI COMME LE SOUDAN. VOILÀ T-IL PAS QU'UN "IMPERTINENT" COLONEL, SELON LA COMMUNAUTÉ DITE INTERNATIONALE, VIENNE METTRE TOUT À TERRE ? ALORS, IL FAUT L'ABATTRE, ET AVEC L'ESPOIR D'UN MALI DEBOUT ! ÇA NE PASSERA PAS !



## ■ Zapping CI



Yemi, 26 ans conductrice de camion citerne. Elle fait ce métier depuis l'âge de 21 ans. La femme battante.



## ■ Bacary Camara



Modibo Fofana au CNT ?

Tu seras roi, tu n'y peux rien, tu seras président tu n'y peux rien.

La bonne question n'est pas de dire que Modibo Fofana est le bon choix, mais d'insister surtout sur la "valeur ajoutée" que l'excellentissime Modibo Fofana président d'Appel Mali pourrait bien apporter

à la qualité des débats et aux réflexions très utiles en gestation au sein d'un Conseil, qui pourtant dans sa forme originelle a plutôt privilégié les affinités de toutes sortes, au détriment de la qualité intrinsèque des différents acteurs retenus pour cette mission hautement parlementaire.

Très courtois, sympathique et généreux, Modibo Fofana à une bonne connaissance des arcanes du parlement, et partage ainsi quelques petits secrets d'alcôve avec certains confrères de la place qui ne tarissent pas d'éloges depuis quelques jours sur la pertinence et la justesse de son choix. Nous pouvons tout de même croiser nos doigts, en espérant que le nom de Modibo Fofana sera bien retenu en raison de son expertise avérée et saluée par tous les professionnels du secteur, sur l'univers assez compliqué, pour ne pas dire complexe des réseaux sociaux

B.CAMARA, Journaliste



## Financial Afrik



Les dépôts de la clientèle et les crédits bancaires ont légèrement progressé en 2021, selon un rapport annuel présenté le 25 juillet 2022 au siège de Bank Al-Maghrib (BAM) par Hiba Zahoui, la directrice de la supervision bancaire de la banque centrale marocaine. D'entrée,



## FAMA 24



URGENT

Selon des sources judiciaires un mandat d'arrêt international aurait été délivré par la cour suprême contre :

Mr Tieman H Coulibaly

Dr Boubou Cisse

Mr Babaly BAH

Mr Mamadou Igor Diarra.

Dans l'Affaire des équipements militaires de la société paramaout  
Affaire à suivre



## AmoMama France



Maria, 66 ans, rêvait tellement de devenir mère qu'elle n'a pas été découragée par son âge ou le fait qu'elle ait dû mentir pour être autorisée à les porter. Même le fait que sa propre famille ait refusé d'accepter sa décision ne l'a pas arrêtée. Finalement, en 2006, elle trouva son bonheur, devenant la plus ancienne maman de jumeaux.



## Allaye Guire



Rendre coquette la capitale malienne semble relever du rêve, de la parole et non de la réalité et des actes, car il est impossible de faire un tour dans la ville sans être confronté à l'occupation anarchique des voies

publiques dont l'une des conséquences est l'enlaidissement de la ville.  
#LiberezNosRoutes #ABM #Mali



## ■ Bandiougou Dante



Après large concertation avec les responsables des organisations professionnelles de la Presse, la Maison de la Presse a déposé ses propositions de représentants devant siéger au CNT au compte des faitières de la Presse. La Maison de Presse exprime son respect aux différentes organisations professionnelles de la Presse et remercie tous ceux qui ont manifesté le désir de nous représenter dignement.

**MAISON DE LA PRESSE DU MALI**  
Contact: Président - 020 90 72 00 90/76 82 00 94/Maison Course partir 08 Rue 201 - Bamako-Mali

Bamako, le 26 juillet 2022

N° réf: 000000 Le Président de la Maison de la Presse

A  
Son Excellence, le Président de la Transition, Chef de l'Etat  
Bamako

Objet : Dépôt de candidature des représentants des faitières de la Presse au CNT Excellence.

J'ai l'honneur de vous envoyer les noms, prénoms, CV et contacts des représentants des faitières de la Presse devant siéger au Conseil National de Transition (CNT) du Mali. Il s'agit de

N°	Prénom	Nom	Organisation	Contact
1	Fatoumata	TRAORE	Secteur de l'Audiovisuel	76 27 20 01
2	Modibo	Fofana	Secteur de la Presse en ligne	76 10 11 59

En vous réitérant mes respects, je vous prie d'agréer, Excellence mes sentiments de franche collaboration.

Pièces jointes :  
1. CV de Fatoumata TRAORE  
2. CV de Modibo Fofana

Le Président  
Bandiougou DANTE

## ■ EcoMatin



Soupçonnée d'introduire des aflatoxines dans la production des farines « Yes maïs », la société

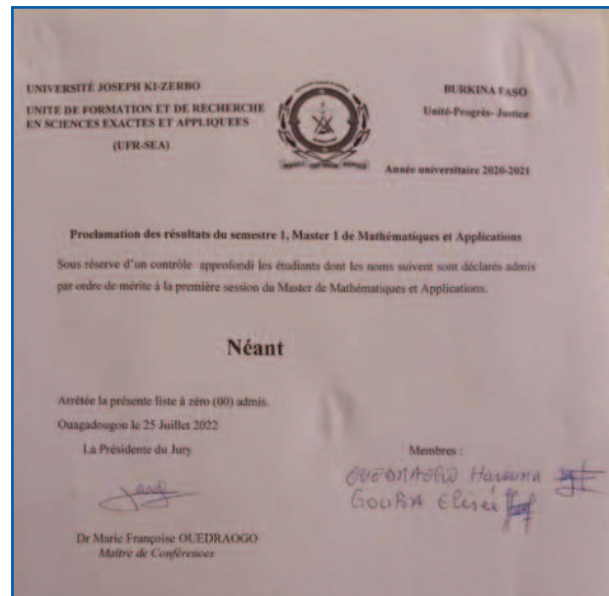
a fait une mise au point lors d'une conférence de presse tenue à son siège, au quartier Amsiné le 24 juillet 2022.



## ■ Ibrahima Sangaré



Masha-Allah! Après de telles galères ils deviennent les laissés-pour-compte dans nos sociétés...



## ■ Serge Daniel



#Burkina-Réconciliation Nationale (suite/Demande de pardon" de Blaise Compaoré lue par le ministre-porte parole du gouvernement du Faso .Dans la vidéo ,on reconnaît "Jamila" la fille de Blaise Compaoré et les ministres Ally Coulibaly ( Côte d'Ivoire) et YERO Boly ( Burkina Faso)

## ■ Martin Fayulu



La situation qui prévaut actuellement dans le Nord Kivu nous préoccupe. Nous comprenons le ras le bol de la population, victime de tant d'agres-

sions mais l'invitons à manifester pacifiquement. Les gouvernants de fait et le Conseil de sécurité doivent prendre leurs responsabilités



**kemisebaofficial** Gardons notre sang froid. Macron sait très bien ce qu'il fait via sa tournée néocoloniale. Les autorités camerounaises et béninoises savent aussi ce qu'elles font pour le compte de leurs propres agendas. Aucune de ces 3 entités ne roule pour le peuple. Cessons d'être émotifs au sujet de « l'accueil » des militants du Parti de Paul Biya réservé ce Lundi soir à Emmanuel Macron. Tout cela fait partie du script des pilleurs exogènes et endogènes de l'Afrique. À nous de continuer d'écrire le notre, avec froideur, et lucidité. Nous sommes en guerre, notamment informationnelle. À la guerre comme à la guerre.

## Mamadou Ismaila KONATE



Ce pardon ne va sans doute pas réveiller T.SANKARA et N.ZONGO, mais il vaut plus que toutes condamnations. Ce geste doit être le début d'une nouvelle ère, vers la paix des braves et des cœurs réconciliés. @PF\_Compaore à libéré sa conscience. #Paix #Réconciliation



## Kemi Seba Officiel



Le gvt casse les habitats du peuple avant que le Papa Colon Macron ne passe. Sur la route

de chez @NoahYannick, le « chef de village », grand allié du Petit français. Macron ne fera même pas 1 journée ici, mais cela n'empêche 2 détruire les maisons. Reportage de @thenajatv

## Gouvernement du Mali



Koulouba | 26 juillet 2022 | #Gouvernance  
Clôture de la rencontre entre le Président de la Transition et les gouverneurs

Le Président de la Transition, Chef de l'État, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA a rencontré ce mardi 26 juillet 2022, les gouverneurs des régions et du district de Bamako pour la clôture des travaux d'échanges, qui ont démarré hier lundi, au palais présidentiel de Koulouba, pour deux jours.

Ces travaux auxquels ont pris part le Chef de Gouvernement, le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Porte-Parole du Gouvernement, ainsi que l'ensemble des membres du Gouvernement s'inscrivent dans le cadre des échanges directs entre le Chef de l'État et les représentants de l'exécutif au niveau régional.

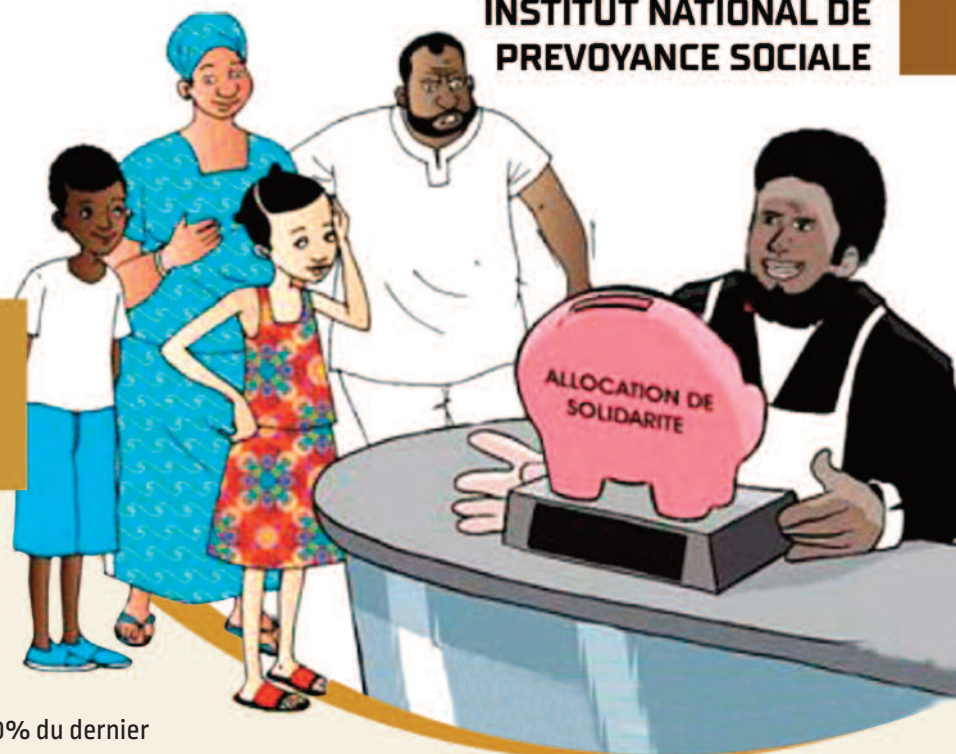
À l'entame de ses propos, le Chef de l'État a rassuré ses hôtes de la disponibilité du Gouvernement à apporter des réponses à hauteur de souhait aux demandes d'accès aux services sociaux de base formulées par les gouverneurs à court, moyen et long terme pour le bien-être des populations.

Le Président GOÏTA a instruit aux membres du Gouvernement, chacun en ce qui le concerne, de prendre les dispositions nécessaires pour satisfaire les besoins exprimés. L'exécution du chronogramme fixé à cette occasion fera l'objet de suivi par le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, Porte-parole du Gouvernement, à qui les gouverneurs rendront compte mensuellement, a précisé le Chef de l'État.

SE le Colonel Assimi GOÏTA a rassuré que cette journée sera instituée comme celle de la rencontre du Chef de l'État avec les gouverneurs afin d'établir un cadre d'échanges directs entre la première institution et les administrateurs au niveau régional.

Le Président de la Transition a par ailleurs exhorté les gouverneurs à œuvrer au quotidien, avec l'ensemble de leurs collaborateurs, pour le rapprochement de l'État des citoyens. Cela, dans le cadre du processus de refondation en cours dans le pays.





## L'ALLOCATION DE SOLIDARITE

### Conditions d'ouverture du droit :

- Être Agé de 53 ans au moins,
- Avoir accompli au moins 6 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation,
- Ne pas disposer de ressources supérieures à 80% du dernier salaire perçu,
- Introduire la demande à l'INPS dans un délai de deux (2) ans à compter de la cessation d'activité.

### Les pièces constitutives du dossier de la demande d'allocation de solidarité

Pièce à fournir	Responsable   Autorité de délivrance	Responsable du remplissage
Demande d'Allocation de Solidarité	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	L'assuré
Certificat d'emploi et de salaires	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	Le dernier employeur. éventuellement rempli par les précédant sur des imprimés distincts lorsque l'assuré a fait mois de 8 ans chez le dernier employeur.
Certificats de travail	Tous les employeurs de l'assuré	Chaque employeur de l'assuré doit un fournir un certificat de travail
Justificatifs des rémunérations perçues	Employeur / Salarié	L'employeur (quelques bulletins de salaire)
Certificat de vie	Autorité municipale	Autorité municipale

### Calcul de l'allocation de solidarité

L'allocation de solidarité est calculée sur la base de trois éléments prédéterminés:

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2;
- le taux d'annuité (TA) qui est fixé par la loi à 2%;
- la durée minimale d'assurance (DMA).

Le montant de l'allocation de solidarité (AS) s'obtient en appliquant la formule suivante :

$$AS = SMIG \times 2 \times TA \times DMA$$

Exemple : Un assuré âgé de 54 ans comptant 9 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation qui a eu une rémunération totale de 9 463 616 FCFA au cours des huit dernières années d'activité.

L'allocation de solidarité de l'intéressé se calcule comme suit :

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2 :  $40\ 000\ FCFA \times 2 = 80\ 000\ FCFA$
- le taux d'annuité (TA) : 2%
- la durée minimale d'assurance (DMA) : 13 ans
- le montant de l'allocation de solidarité est de :  $80\ 000\ FCFA \times 2 \times 2\% \times 13 = 20\ 800\ FCFA$ .

### Date d'effet :

L'allocation de solidarité prend effet le premier jour du mois civil qui suit la date de réception de la demande de liquidation de la retraite.

**Reforme constitutionnelle :  
La Commission de Rédaction de  
la Nouvelle Constitution (CRNC) à  
l'écoute des partis politiques**



La Commission de rédaction de la nouvelle Constitution (CRNC) a rencontré, ce mardi 26 juillet 2022, les différentes formations politiques du Mali au Centre international de Conférences de Bamako (CICB). Cette cérémonie était présidée par Fousseyni SAMAKÉ, Président de la Commission.

**A**près les visites aux institutions de la République, la CRNC démarre ses consultations par les partis et regroupements politiques du pays.

Dans son discours inaugural, le Président de la Commission a expliqué aux acteurs politiques la nécessité pour le Mali de rédiger une nouvelle constitution visant à « changer de constitution et non de changer la constitution ». Pour ce faire, la CRNC est déterminée à rencontrer toutes les forces vives de la Nation.

Fousseyni SAMAKE a profité de l'occasion pour témoigner toute l'importance et la place que jouent les partis politiques dans la réussite de ce processus important de la gouvernance d'un État. Le Président de la Commission a fait comprendre à ces formations politiques son attachement à leur apport dans ce processus déterminant pour l'avenir de la Nation malienne.

Cette démarche a été largement saluée par les partis politiques présents dans la salle. Des suggestions ont été faites à la Commission, pour la réussite de ce processus, qui est une aspiration profonde du peuple malien.

Dans le souci de travailler dans l'inclusivité, comme recommandé par le Chef de l'État, le Président de la CRNC a donné plus de temps aux formations politiques pour leur faire parvenir leurs contributions. Toutefois, il a montré l'impératif de respecter le délai de deux mois accordés par le Président de la Transition. M. SAMAKE a rappelé que la rédaction de cette nouvelle Constitution fait partie du chronogramme de la Transition.

Après les acteurs politiques, la Commission rencontrera la société civile, le jeudi 28 juillet 2022. Elle élargira ensuite les concertations au niveau

**Mali : Après barkhane, la Minusma dans  
le viseur du populisme par procuration**



La Mission intégrée multidimensionnelle des nations Unies pour la stabilisation du Mali saura-t-elle résister aux assauts de ses détracteurs ? Rien n'est moins sûr, et pour cause. Les traditionnels éclaireurs des officiels maliens sont à la manœuvre, depuis quelques jours, en lançant des signaux annonciateurs du destin qui guette la Minusma, suite à la pomme de discorde née de l'orientation qu'une certaine résolution du Conseil de sécurité a donnée au renouvellement du mandat onusien au Mali.

**A**près l'hostilité affichée par la partie malienne, la Minusma s'est aussitôt retrouvée dans le viseur et tacitement prise à partie dans le brûlant dossier des militaires ivoiriens, avec une demande d'explication officielle suivie de l'expulsion de son porte-parole au Mali. En toile de fond le rejet par les autorités maliennes de la toute idée d'enquête indépendante sur les violations présumées des droits de l'Homme, un malentendu susceptible de mettre un coup d'arrêt à près d'une décennie de présence onusienne dans le cadre de la crise malienne. En tout cas, la partie malienne vient d'activer les ultimes moyens pour signifier sa volonté de mettre un terme à la Minusma, à travers une demande que Yere Wolo Debut sur les Remparts a déposée sur la table du gouvernement par l'association pour solliciter une rupture de son mandat au Mali. Et rarement les volontés de cette entité pro-putschiste ont été contrariées par les pouvoirs qu'elle soutient.

Source : Le Témoin

des régions et du District de Bamako. Ces consultations régionales se tiendront le 2 août prochain.

Au niveau régional, cinq chefs-lieux de régions accueilleront les consultations : Kayes, Ségou, Mopti et Gao et le District de Bamako.

La Commission a aussi créé et mis en ligne un site internet pour permettre à tous les Maliens de prendre part à ce processus, qui est une émanation des Assises nationales de la refondation.

Source : Présidence de la République du Mali

## Aménagement d'un périmètre rizicole dans la région de Gao : Un projet porteur d'espoir pour la population



En février 2022, la MINUSMA lançait dans le village de Bara, à près de 70 kilomètres de la ville de Gao, les travaux d'aménagement d'un périmètre rizicole de 10 hectares. Plus de 755 personnes dont 425 femmes en bénéficieront directement. Il est estimé que 4 500 autres en seront des bénéficiaires indirects. Avec un budget de plus de 53 millions de Francs CFA, ce projet de réduction de la violence communautaire permettra aussi à terme de construire une salle de stockage et un forage avec système d'irrigation.

La réalisation de ce projet suscite un réel espoir chez les habitants de Bara. « Ce périmètre irrigué nous permettra de lutter contre l'insécurité alimentaire. Je sais que si cela réussit, il servira à tout le village car même ceux qui n'ont pas de champ à cultiver peuvent venir librement y travailler. Ici, les gens sont pauvres et ne disposent pas de moyen » déclare Mamadou ARBI, habitant de Bara et bénéficiaire du projet.

Ce projet de réduction de la violence communautaire permet aussi aux jeunes de la localité de trouver un emploi. Selon Moussa Sorko MAIGA, le partenaire de sa mise en œuvre, « le projet a suscité un tel engouement que le nombre de 50 jeunes qui devraient être employés initialement a été dépassé. Nous nous sommes retrouvés avec plus de 100 jeunes par jour et on a été obligé de faire un système de rotation » a-t-il expliqué.

Pour Mahamadou AWABA qui habite dans la localité de Bara depuis son plus jeune âge, la vue de la digue construite dans le cadre de ce projet rizicole a suscité de la joie en lui. « Quand j'ai vu la digue, je me suis senti très heureux comme tous les villageois de Bara » affirme-t-il. Avec la légitimité que lui confère son âge, Mahamadou AWABA lance un message de paix et de réconciliation. « Les gens doivent s'asseoir et discuter sur l'avenir du village, ils doivent prendre l'exemple sur ceux qui ont financé la digue et qui ne sont pas des Maliens. Même après nous, nos femmes et non enfants vont en bénéficier » souligne cet aîné de la communauté. La digue alimente au moins près de 30 hectares avec une portée de 5 km.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

## État calamiteux de l'école publique de Niengué-Coura : La ministre de l'éducation nationale interpellée



L'état calamiteux de l'école publique de Niengué-coura heurte de nombreuses consciences et sonne ainsi comme étant le plus bel exemple de ce psychodrame villageois.

Au village, tout le monde pointe un doigt accusateur sur le maire de la commune, Mamadou Zan Traoré, un édile très puissant et à la rancune tenace. Pas un seul professeur de français durant toute l'année scolaire écoulée. La Directrice du Centre d'animation pédagogique (CAP) de Baguineda, Mme Traoré Dédeou Touré, est fortement interpellée..

Niengué-coura est un village situé à 20 km de la ville de Sanankoroba. Il possède l'une des écoles publiques les plus anciennes de la contrée, mais cette école est malheureusement tombée en ruines depuis des années, dans l'indifférence totale des autorités en charge de la gestion des écoles fondamentales. Il s'agit notamment de la direction du CAP de Baguineda, mais aussi de la mairie de la commune de Sanankoroba, dirigée par un maire qui n'a jamais pardonné à ce village d'avoir majoritairement voté pour ses adversaires, lors des élections communales d'avril 2009, dont il sortit pourtant vainqueur. Le maire de la Commune, Mamadou Zan Traoré, continue depuis cette date d'ostraciser « ce pauvre village en le privant de tous les soutiens que la mairie est censée apporter aux écoles de la commune. Tenez-vous bien, cette école est même plus vieille que l'école de Sanankoroba et c'est la seule école publique de la localité. Comment peut-on expliquer qu'après tant d'années à la tête de la commune, l'école de Niengué-coura ne puisse pas encore disposer d'une direction, alors que des écoles communautaires nées bien des années plus tard, sont aujourd'hui dotées de bureaux pour la direction ?

Les premiers sont-ils devenus les derniers ? En effet, comment peut-on expliquer que plus de cinquante ans après, la première école puisse tomber dans un tel état de décrépitude ou de délabrement de ses locaux, sans aucune clôture d'enceinte et un effectif toujours amaigri d'enseignants d'année en année. Un professeur de français a toujours manqué à l'appel durant toute l'année scolaire écoulée. Tous ces désagréments sont bien connus des autorités communales depuis des années.

B. CAMARA, journaliste, chercheur / Source : Le Challenger

**Quand la communication terrorise !  
Comment on a pu tomber aussi bas ?**



**C**omment on est devenu si facilement manipulable par un simple texte ou une simple vidéo, voire un simple vocal d'un inconnu ? Est-ce à cause de notre désir ardent d'embrasser notre rêve ou à cause d'une défaillance dans notre système éducatif ? Savoir analyser tout en restant lucide voilà ce qui nous manque devant l'urgence. Je ne suis pas contre le fait que chacun écoute qui il veut mais de grâce après écoute ou lecture faisons notre propre analyse. Ce n'est pas parce que ce qu'il dit nous arrange, que c'est forcément la vérité. Même les voix robotisées sont plus écoutées, on croit plus à ces montages que les personnes en chair et en os de nos jours. Sacrilège !

Ne tenons pas pour acquis tout ce qu'on nous envoie sur les réseaux sociaux surtout les captures d'écran et messages textes sur WhatsApp sans sources. Pour les captures d'écran, prenons le temps d'aller vérifier sur la page officielle de la personne dont le tweet est attribué ou sa page Facebook officielle ou autres réseaux sociaux. Ne soyons pas des victimes de notre propre paresse. Les messages textes sans sources sont généralement des fakes visant à semer la discorde, le trouble dans les esprits, des messages pour nuire à un adversaire ou une tête qui dérange. La plupart de ces messages découlent d'une perception de prime de délation... Méfions-nous des propos de nos nouveaux prophètes qui sont les vidéo men, activistes, blogueurs ou autres. Ils sont humains comme nous donc peuvent se tromper ou peuvent être en mission pour véhiculer des messages dont le but est de semer la confusion ou détourner notre attention des réalités du moment. Faisons attention, ne nous limitons pas à une seule source, ayons le réflexe de nous renseigner auprès d'autres sources si possible. Sans l'ombre d'aucun doute les réseaux sociaux font partie des armes de destruction les plus redoutables de nos jours. Certaines ténèbres luisent comme la lumière mais au bout elles nous entraîneront dans le vide. Prenons garde de ne pas tomber dans leur piège. Servons-nous de notre propre lumière pour éclairer notre chemin. S'ils n'ont pas pitié de nous, ayons pitié de nous-même. Faisons attention aux contenus que nous partageons, ils peuvent causer plus de tort que faire du bien. Sur les réseaux sociaux jouons là comme Thomas ! Stop\_à\_la\_manipulation. Stop\_aux\_fakes\_news.

**Visite du médiateur de la CEDEAO à Bamako : Satisfait des acquis obtenus**



**Travaux du Mécanisme conjoint de suivi du chronogramme de la Transition et à la rencontre du Cadre de concertation entre le gouvernement et les partis politiques. SE M Goodluck Jonathan a été reçu le jeudi 21 juillet, par le président de la Transition, le colonel Assimi Goïta au Palais de Koulouba.**

**L**e troisième jour de la visite, Goodluck Jonathan a rencontré en début de matinée certains membres du gouvernement notamment le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop et celui de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maïga. Sa visite a pris fin dans l'après-midi du vendredi 22 juillet en partageant ses observations à travers un message à l'endroit des acteurs politiques. C'est la première visite du Médiateur de la CEDEAO aussi ancien président nigérian après la levée des sanctions économiques et financières imposées sur le Mali. Et il repart très satisfait des acquis obtenus par le gouvernement de la transition pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel normal.

Y. SANGARÉ / Source : Le Malien

**El-Ghassim Wane, chef de la Minusma :  
"La Minusma réitère sa pleine solidarité  
avec le gouvernement et le peuple malien"**

**Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations-Unies pour le Mali et Chef de la MINUSMA, M. El-Ghassim WANE, condamne vigoureusement les attaques terroristes ayant visé les Forces armées maliennes (FAMA) les 21 et 22 juillet 2022, dans les régions du centre et de Koulouba, au cours desquelles plusieurs soldats maliens ont été tués et d'autres blessés.**

**■** Au nom de la MINUSMA et de toute l'équipe des Nations-Unies au Mali, je présente mes condoléances au gouvernement et au peuple maliens ainsi qu'aux familles et proches des soldats tombés au champ d'honneur. Je souhaite un prompt rétablissement aux blessés », a-t-il déclaré. La MINUSMA réitère sa pleine solidarité avec le gouvernement et le peuple maliens en ces moments difficiles. La Mission continuera, dans le cadre de son mandat, à appuyer et à accompagner les efforts des autorités maliennes visant à restaurer durablement la paix et la sécurité.

Source : Le Challenger





## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# BON A SAVOIR

### ■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

### ■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

### ■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

### ■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

### ■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

### ■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

### ■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

[www.oclei.ml](http://www.oclei.ml)

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

## Police de proximité à Gao : Pour assurer la sécurité et mieux protéger les communautés



La police de proximité a pour objectif de renforcer le lien de confiance entre les Forces de sécurité et la population. Elle se met progressivement en place dans la ville de Gao avec l'appui de La Police des Nations unies (UNPOL).

La présence visible des policiers aux principaux carrefours de la ville de Gao, pour réguler la circulation et mettre en confiance la population, répond à l'un des principes fondamentaux du concept de police de proximité. « C'est dans le mandat de la Police de la MINUSMA, d'accompagner l'État malien dans la mise en œuvre de la police de proximité dans toutes les unités territoriales de sécurité publique et d'amener tous les membres des Forces de sécurité malienne à adopter la nouvelle approche qui est basée sur l'implication des communautés dans la résolution des problèmes de sécurité, » affirme le Général Lazare TARPAGA, Commandant régional de la Police des Nations unies (UNPOL).

Les résultats de ce nouveau dispositif, fruit du partenariat entre la Direction régionale de la police nationale et UNPOL, semblent satisfaisants. « La présence des policiers sur les principaux axes a réduit le taux d'accidents graves et mortels ainsi que les enlèvements de véhicules et des personnes. Nous constatons une nette amélioration de la situation sécuritaire dans la ville, » souligne le Commissaire divisionnaire Tapa DIALLO, Directeur régional de la police nationale de Gao. Un avis que partage le responsable régional de la Police des Na-

tions unies : « Voir les policiers a permis de prévenir les actes de banditisme, dissuader les usagers de rouler à toute vitesse et sauver ainsi des vies ».

Plus de 100 éléments des Forces de sécurité maliennes basés dans la région de Gao ont été formés par la MINUSMA à l'application de la police de proximité. Dans le même cadre, 135 civils qui constituent le Comité de consultation de sécurité ont été formés pour servir de liaison entre la population et les Forces de sécurité.

Les citoyens ont été réceptifs au concept. « La population a bien accepté cette présence visible des policiers. Ils les apprécient d'ailleurs et les encouragent. Depuis que les policiers sont là, les usagers font bien attention au respect des feux de signalisation » déclare le Commissaire DIALLO. Un des usagers de

la route rencontré à un carrefour de Gao raconte que sa moto a été confisquée parce qu'il a grillé un feu. Il a compris le sens de l'infraction et confie qu'il n'est pas près de recommencer. Plusieurs autres usagers affirment que l'insécurité a sensiblement baissée avec cette présence policière accrue.

Une vaste campagne de sensibilisation a été menée par la Direction régionale de la Police nationale auprès des chefs religieux et traditionnels et des messages ont été diffusés dans les radios communautaires dans toutes les langues parlées dans la région.

La Police des Nations unies est intervenue elle aussi en amont auprès de la population lors des séances de sensibilisations communautaires pour expliquer le concept. Elle a fortement encouragé les habitants à collaborer avec les Forces de sécurité. Un tournoi de basket-ball et une grande soirée culturelle pour favoriser le brassage avec la population ont même été organisés par UNPOL en partenariat avec les Forces de sécurité au mois de mai dernier. UNPOL et les responsables régionaux des Forces de sécurité réfléchissent déjà aux autres actions qu'ils mèneront ensemble pour renforcer ce rapprochement avec la population de Gao.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



# Loi des finances 2023 : Le ministre de l'économie et des finances lance les travaux de l'arbitrage politique

Dans le cadre de l'élaboration du budget d'Etat pour le compte de l'année budgétaire 2023, le ministre de l'Économie et des Finances, M. Alousséni Sanou, a entamé la séance de l'arbitrage politique, ce jeudi 21 juillet 2022.



**L**a séance de l'arbitrage politique du budget d'Etat constitue un véritable dialogue de gestion entre le ministère de l'Économie et des Finances et les ministres sectoriels ainsi que les premiers responsables des Institutions et des autorités indépendantes. Elle a pour but d'affiner la qualité de la programmation budgétaire et d'accroître l'efficacité de la dépense publique de l'Etat. Ces rencontres permettent d'obtenir un consensus sur les allocations budgétaires prévues sur le budget 2023, dont il s'agira de confirmer ou pas les propositions retenues lors de l'arbitrage technique et, éventuellement, de partager avec le ministre de l'Économie et des Finances d'autres préoccupations afin d'apporter les solutions.

Cette séance de l'arbitrage politique dite « ministérielle » fait suite à la première phase dite « arbitrage technique » qui donne lieu aux discussions entre la Direction Générale du Budget, la Direction Nationale pour la Planification du Développement et les services de la Primature, des différents ministères ainsi que ceux des Institutions de la République et des Autorités Indépendantes. Chacun d'entre eux préparant ses propositions qui comprennent la reconduction des moyens indispensables au maintien des services publics, les souhaits de mesures nouvelles à mettre en place et pour lesquelles des moyens financiers supplémentaires sont nécessaires et/ou les propositions d'économies budgétaires.

Reflète des priorités en matière de recettes et

de dépenses

La loi de finances de l'année, communément appelée budget de l'Etat, prévoit et autorise pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat. Ce budget constitue le principal instrument d'opérationnalisation des politiques publiques et reflète les priorités du Gouvernement en matière de recettes et de dépenses.

Au terme de cette séance, prévue le 02 août 2022, le maximum de consensus obtenu permettra au ministère de l'Économie et des Finances d'élaborer l'avant-projet de budget d'Etat qui sera présenté au Premier ministre lors d'un Conseil de Cabinet organisé à cet effet.

Ensuite, le projet de budget d'Etat sera présenté en conseil des ministres pour son adoption et, par la suite, il sera approuvé par le Conseil National de Transition au plus tard le 31 décembre 2022.

Liste des structures concernées par les séances d'arbitrage du projet de budget 2023:

- La Présidence de la République ;
- La Primature ;
- Les Ministères ;
- La Cour Suprême ;
- La Cour Constitutionnelle ;
- La Haute Cour de Justice ;
- Le haut Conseil des Collectivités Territoriales ;
- Le Conseil Économique, Social et Culturel ;
- Le Médiateur de la République ;
- L'Agence Nationale de la Sécurité d'Etat ;
- Le Commissariat à la Sécurité Alimentaire ;
- Le Comité National de l'Égal Accès aux Médias d'Etat ;
- La Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières ;
- L'Autorité de Protection des Données à Caractère Personnel ;
- L'Office Central de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite ;
- Le Bureau du Vérificateur Général ;
- La Haute Autorité de la Communication ;
- La Commission Nationale des Droits de l'Homme ;
- Le Délégué Général des Elections ;
- L'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations et Service Public ;
- Les Gouverneurs des Régions du Mali et du District de Bamako.

Source : MEF Avec Le Challenger

# Examen du brevet de technicien sante :

## Les épreuves lancées par le ministre de l'Education Nationale

Les épreuves écrites de fin de cycle du Brevet de Technicien de Santé, ont été lancées le lundi 25 juillet 2022, au Lycée Ibrahima Ly de Banankabougou, par le ministre de l'Education Nationale, Sidibé Dédéou Ousmane. C'était en présence des membres de son cabinet et de plusieurs responsables du département de l'Education Nationale.



Le ton de ce lancement a été donné par la montée des couleurs à 7 h 30 minutes. Après cette activité, la cheffe du département de l'Education Nationale et sa délégation ont fait le tour de certaines salles tout en prodiguant des conseils aux candidats soumis à cet examen consacrant la fin de leur formation de cycle. Les épreuves écrites se poursuivront jusqu'au vendredi 29 juillet 2022. Cet examen est organisé par l'association de santé publique. Ils sont au total, 7.296 candidats répartis comme suit : Santé maternelle et infantile 3.087, Santé publique 3.864, Technicien de laboratoire et de pharmacie 345. Sur

26 académies d'enseignement, 8 sont concernées par cet examen. Il s'agit entre autres des académies de Bamako rive gauche et droite, Sikasso, Ségou, Kayes, Mopti, Gao et Tombouctou.

Selon le ministre de l'Education Nationale, Sidibé Dédéou Ousmane, c'est encore une preuve pour montrer à la nation entière et à la communauté éducative ainsi qu'à tous les intervenants et tous les partenaires que chaque examen revêt la même importance pour le gouvernement de Transition. « **Nous sommes au lycée Ibrahim Ly pour procéder au lancement des examens de brevet de tech-**

nicien de santé. C'est aussi important parce que c'est un secteur qui touche à la vie. Nous sommes là comme à l'accoutumée pour l'encourager les candidats, les exhorter à travailler pour eux-mêmes. Parce que quand on a la santé, on dit la vie humaine. Là aussi, il faut que les surveillants soient vigilants. Il faut que les présidents de centre, tous ceux qui sont là fassent leur travail correctement avec la même rigueur que nous avons eu à appliquer au cours des autres examens », a-t-elle dit, avant de souhaiter bonne chance aux candidats. Ces conseils précieux ont été suivis de l'ouverture de la première enveloppe contenant l'épreuve de pathologie obstétricale pour la filière santé maternelle et infantile. Pour sa part, Mahamadou Keita, directeur du centre national des examens et concours de l'éducation, a affirmé qu'il y a plus de 7.000 candidats qui se présentent à cet examen de la santé. « **Ce sont les candidats qui payent leurs frais de participation au concours. Et nous faisons la compilation des listes qui sont envoyées par l'association des écoles de santé. Nous vérifions l'authenticité des diplômes et puis nous mettons à leur disposition les listes de candidats devant concourir** », a-t-il précisé.

Par ailleurs, il est important de signaler que les candidats de 8 établissements n'ont pas pu participer cet examen. Raison évoquée par la direction générale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique : ces établissements privés d'enseignement supérieur de santé ne disposent pas d'autorisation de création et d'ouverture. Il s'agit de l'institut national de formation croix rouge Malienne (INFSS-CRM), l'école de santé Kala de Baguinéda (ESKB), l'école de Santé Ba Aminata Doucouré (ESBAD), l'école de formation des agents de santé (EFAS), l'école de santé Bakary Diakité (ESBAK), l'école privée de santé de Fana (EPSF), l'école de santé Mariam Diarra et l'école privée de santé-univers santé (EPS-U). Des étudiants sont ainsi pénalisés : à qui la faute ? Les promoteurs d'établissements privés d'enseignement, les parents d'élèves, l'administration scolaire ou le ministère de l'Éducation nationale ? Il faut situer les responsabilités et sévir !

■ Ibrahim Sanogo

# Systemes d'Information Meeting et JNSA : Partage d'expérience et efficacité des Directions

En prélude au lancement conjoint des systèmes d'information Meeting et de la 2e édition des journées Nationale du Secrétariat et de l'Assistanat, Michael Tra BI, associé gérant de Challenge Bamako a animé une conférence le mardi 26 juillet à Lafiabougou.



Le secrétariat et l'assistanat sont deux branches complémentaires et nécessaires au bon fonctionnement d'une organisation. Ce sont des professions indispensables qui font figures de piliers au sein d'une entreprise. Les JNSA se donnent pour mission de promouvoir les métiers en créant une plateforme de rencontres, d'échanges et de partage d'expériences entre

acteurs de ce métier. La formation sur les Systèmes d'informations Meeting aura lieu le samedi 30 juillet à l'hôtel Azalaï, sous le thème le système de la cyber sécurité à l'ère du numérique pour la performance des organisations. En revanche, la deuxième édition des journées nationales du Secrétariat et de l'Assistanat aura lieu les 11 et 12 août prochain à l'hôtel Azalaï sur le thème, "Assistant et se-

crétaire 2.0 : de collaboratrice à Business partners".

Prenant parole, Michael Tra Bi, gérant associé de Challenge Bamako a déclaré que la fonction de directeur au sein d'une entreprise ou d'une organisation de coordinateur de projet exige de la concentration pour définir et mettre en œuvre des stratégies. « **Le constat est que les cadres et plus spécifiquement, les Directeurs sont si absorbés par certaines tâches courantes qu'ils n'arrivent pas à atteindre certains résultats** », a-t-il déploré.

Ainsi, il a souligné que la solution pour eux réside dans la recherche de l'efficacité et la performance de leurs collaborateurs, notamment, leurs attachés administratifs. « Qu'il s'agisse d'un secrétaire ou spécifiquement un assistant de direction, sa contribution à la réussite du patron est capitale. De leur efficacité dépend la bonne organisation et l'efficacité du patron », a-t-il précisé.

En effet, il a fait savoir que l'édition 2022 des journées Nationales de l'Assistanat et du secrétariat est organisée pour leur permettre d'être plus efficaces dans leurs missions et comprendre davantage les évolutions et nouvelles exigences de leurs métiers pour s'y adapter au mieux.

Aussi, il a indiqué que les journées Nationales du Secrétariat et de l'Assistanat (JNSA) sont un cadre de partage d'expériences mettant en interface les différents métiers dont dépend le succès des organisations. « **Alliant sérieux et convivialité, ces rencontres de réseautage et de benchmarking accompagnent la performance de nos organisations par le partage de l'expérience locale, tout en restant attentive aux mutations en cours et à venir dans un monde en perpétuel mouvement** », a-t-il dit.

Ces deux activités annuelles concernent les professionnels de métiers du système d'information, les cadres dirigeants d'entreprise et toutes personnes impliquées dans les sujets à caractères numérique. Pour les JNSA sont attendus les professionnels du secrétariat et de l'assistanat, les professionnels des métiers du secrétariat, les directeurs généraux les cadres dirigeants et toutes les personnes intéressées par ces initiatives ou projets.

■ Maffenin Diarra

# Série noire d'assassinats de Femmes à Bamako : **Vivement la loi sur les VBG**

**Ces dernières années, les femmes sont de plus en plus victimes de violences conjugales ou pire des assassinats ou tentatives d'assassinats de la part de leurs conjoints. Le foyer conjugal qui devrait être l'endroit le plus sûr pour la femme est devenue aujourd'hui une scène de crime. En moins d'une semaine, il y a eu deux assassinats, on ne sait plus où donner de la tête. Les autorités de la transition doivent prendre des mesures répressives fortes pour endiguer ce mal.**

**B**ien que nos us et coutumes en plus des religions aient accordé une place de choix à la femme, celles-ci restent victimes de violences basées sur le genre à savoir les cas de viols, d'assassinats, de coups et blessures etc.

En moins d'une semaine, à Bamako, deux cas d'assassinats perpétrés contre les femmes dans leurs foyers conjugaux soulèvent des interrogations obscurcissent le chemin vers lequel notre société est en train de se diriger. En effet, dans la nuit du lundi au mardi 19 juillet, le sieur Souleymane Samaké, un maçon de profession a battu et étranglé son épouse Fatoumata Bouaré dite Tata enceinte de jumeaux de quelques mois, selon un constat établi par un gynécologue. Le présumé coupable de son meurtre a été interpellé, audi-

tionné par la Justice et déferé le jeudi 21 juillet 2022 à la MCA.

Dans la soirée du dimanche au lundi 18 juillet, la fille du PDG des stations SOMAYAF, Aminata dite Amy Yattassaye a été assassinée par des (malfaiteurs), convoitant ses biens en or, selon les premières informations distillées sur les réseaux sociaux. En revanche d'autres informations soutiennent que la jeune dame a été étranglée par son mari qui était sous le coup de la colère. Pour l'heure rien n'est confirmé, l'enquête ouverte par le Commissariat de la zone suis son cours.

Ces pratiques persistent malgré les campagnes de sensibilisation des associations féminines et des partenaires contre les violences basées sur le genre et la justice qui essaie tant bien que mal à de jouer son rôle. La barbarie

à l'égard des femmes est loin de connaître son épilogue dans notre pays.

Pour rappel, plusieurs organisations féminines et leurs partisans ont fait une marche silencieuse le vendredi 03 juin 2022 pour montrer leur désarroi face à la multiplication des violences dont les femmes sont de plus en plus victimes dans notre pays.

Entre le mois d'avril et le mois de mai 2022 au moins quatre cas d'assassinats de femmes, de viols ou d'autres coups et blessures ont été enregistrés. Le 13 avril 2022, le corps d'une jeune dame enveloppé dans un drap de couchage a été découvert à Lafiabougou ; pis la malheureuse a été découverte la tête presque ôtée du corps. Les internautes ont été surpris par les images d'un père de famille frappant son bébé de huit mois presque à mort. Le 29 avril 2022, le monde de l'éducation et les maliens et maliennes ont été surpris par l'ignoble assassinat de Mme Ouattara Ramata Togola, directrice de l'école fondamentale B du CAP de Selingué. La triste nouvelle a suscité l'indignation et la stupéfaction du monde enseignant et des femmes du Mali. Dans la nuit du 8 au 9 mai aux environs de 4 heures du matin, Mme Aicha Barry, Caporal de la Garde Nationale a été retrouvée seule calcinée dans sa chambre alors qu'elle y était avec son fiancé. A cela s'ajoute, le viol d'une fillette de cinq ans dans la commune VI du district de Bamako par un individu mal intentionné non identifié pour ne citer ces cas parmi tant d'autres.

Ces histoires suscitent plusieurs interrogations à savoir ce qui peut pousser un homme à assassiner froidement son épouse ? Une femme victime de violence conjugale ne doit-elle pas partir pendant qu'il est encore temps ? Les parents n'ont-ils pas leurs parts de responsabilité dans ces histoires de meurtre ? N'est-il pas nécessaire de voter une loi dissuasive permettant de mettre aux VBG au Mali ?

Ces faits divers ont en émoi ému l'opinion publique et soulevé un vif débat qui guette la sécurité et le changement palpable de la société malienne connue pour être paisible. La justice participerait beaucoup dans le rétablissement de l'ordre moral dans notre pays en ayant la main particulièrement lourde contre ceux qui s'illustrent sans vergogne dans ces crimes crapuleux.

■ Maffenin Diarra



Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière  
 d'**INGÉNIERIE** et de **MANAGER**

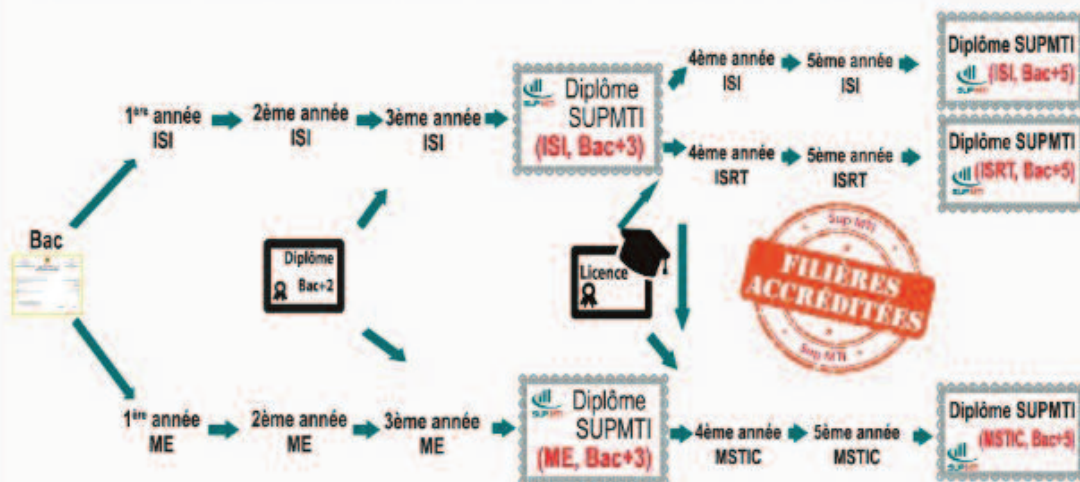
**ÉCOLE DE MANAGEMENT**

- ✓ Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- ✓ Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

**ÉCOLE D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS**

- ✓ Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- ✓ Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE  
 PAR LA FORCE  
 DU GROUPE  
 DES ÉCOLES  
**SUP MTI**



**Diplômes Bac+3 et Bac+5**

Partenaires :



Certificats  
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



**SUP MTI BENI MELLAL**

**Contacteur au Mali**

Boulevard Hassan II,  
 Quartier Al Adarissa  
 (au-dessus du café voltaire)  
 (+212) 612 993 056  
 (+212) 5 23 42 22 33/34  
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma  
 @supmtibm  
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting  
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10  
 +223 698883 05/82017575  
 mdoumbia1@yahoo.fr

## Avis :

### Concours de Bourse d'Excellence, 7ème Edition 2022

L'Ecole Supérieures de Management, de Télécommunications et d'Informatique (**SupMTI**) de **Beni Mellal** au Maroc en partenariat avec **D&D consulting** au Mali informe les Bacheliers, les Techniciens Spécialisés et les Licenciés dans toutes les spécialités, qu'elle organise un **concours** pour l'attribution des bourses d'excellence aux étudiants afin de poursuivre leurs études supérieures à **SupMTI Beni Mellal** au Maroc dans l'une des filières suivantes :

#### **ÉCOLE DE MANAGEMENT DES AFFAIRES (BAC+4) :**

- Audit et Finance d'Entreprise
- Finance, Banques et Assurances
- Management de Qualité et Gestion de Projets
- Management des Ressources Humaines
- Marketing et Communication Digitale
- Marketing et Management Commercial d'entreprise

#### **ÉCOLE DE GENIE INFORMATIQUE (3 ANS APRES « 2 ANNEES PREPARATOIRES ») :**

- Classes préparatoires au cycle ingénieur en Technologies de l'Information
- Cloud, Internet des Objets et Mobiles
- Ingénierie de la Data Science
- Ingénierie des Systèmes, Réseaux et Télécoms
- Ingénierie des Systèmes d'information

Pour participer à ce concours, veuillez envoyer une copie certifiée de votre diplôme et les relevés de note deux dernières années d'études, à l'adresse courriel suivante: [mdoumbia1@yahoo.fr](mailto:mdoumbia1@yahoo.fr) **au plus tard le 30 septembre 2022.**

Pour toutes informations, veuillez appeler aux : **+223 69 88 83 05, +223 82 01 75 75,**  
**D & D Consulting, dont le siège se situe à Hamdallaye ACI 2000, Rue 330 – Porte 10,**  
**Bamako, Mali.**

**NB :** Les dossiers enregistrés et collectés par D&D consulting sont envoyés à la Direction de L'Ecole Supérieures de Management, de Télécommunications et d'Informatique (SupMTI) de Beni Mellal au Maroc qui fera le choix des candidats sur la base des dossiers, des critères de compétence et de mérite bien définis par l'établissement.



# Élections, réformes politiques... : L'observatoire outille les journalistes



L'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali en partenariat avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) a organisé un atelier de formation des journalistes sur les réformes politiques, la loi électorale, le journalisme sensible aux conflits et la régulation des médias. C'était du 13 au 14 juillet 2022 à la Maison de la Femme et de l'Enfant de Bamako. Le président de l'Observatoire, Dr Ibrahima Sangho, a déclaré que la session de formation s'inscrit dans le cadre du programme intitulé «Projet d'appui au processus électoral de la Transition malienne» qui vise essentiellement à mettre en œuvre des activités d'information, de sensibilisation et de communication sur l'encadrement légal des élections et les réformes. Aussi l'atelier vise-t-il à mobiliser les médias autour des défis et enjeux des réformes politiques institutionnelles en cours, vulgariser la loi électorale auprès des médias, outiller les médias par rapport au journalisme sensible aux conflits et au code de déontologie

en période électorale et sensibiliser les médias sur la régulation et la production de contenus impartiaux en période électorale. Ils étaient une trentaine à prendre part à cet atelier. Durant deux jours, des débats fructueux ont eu lieu autour des thématiques développées par des spécialistes à la matière.

## La mauvaise gouvernance, la corruption : causes des crises politiques au Mali

Pour Pr Mamadou Samaké, politologue et constitutionnaliste de renom, le Mali a connu beaucoup de crises politiques qui ont parfois abouti au coup d'Etat. Ce sont les conséquences selon lui de la mauvaise gouvernance, de la corruption, de l'injustice sociale, des querelles partisanes et surtout du non-respect des textes. «Notre premier problème, c'est d'être dans la République et dans le déni de République en même temps. Quand la loi

cesse d'exister, c'est la voie ouverte à l'injustice. L'injustice a une conséquence très grave et c'est ce qui explique ces différentes remises en cause de l'ordre constitutionnel», a-t-il souligné.

Il a ensuite proposé des pistes de solutions pour la fin de ces ruptures constitutionnelles comme une répartition équitable des biens communs, l'adaptation de notre démocratie à nos réalités sociales, le respect des lois, des valeurs éthiques et morales.

## Le Mali démocratique a connu 11 lois électorales

Pour sa part Abdoulaye Lansar, juriste, a fait une analyse sur la nouvelle loi électorale qui continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive au sein de l'opinion nationale. Au cours de son exposé, il rapporte que de 1992 à nos jours le Mali a connu 11 lois électorales qui ont été tout le temps modifiées. Au vu du

contexte postélectoral de 2020 et des recommandations des Assises nationales de la refondation, cette loi électorale contient de nombreuses incompréhensions relatives notamment aux mesures de prévention des crises électorales, à la révision des compétences de la Cour constitutionnelle, à la mise en place d'un organe unique et indépendant de gestion des élections, à la mise en place d'un mécanisme de contrôle et de plafonnement des dépenses de campagne électorale, etc. En conclusion, il appelle les autorités de la Transition à un large consensus politique pour le retour à l'ordre constitutionnel dans les meilleurs délais.

### Les médias face aux conflits et aux élections

Selon Ibrahim Labass Kéita, journaliste, les médias ne doivent pas être un moteur de polarisation, de discours haineux et de violence. Pour la consolidation de la paix, les journalistes sont appelés à mettre en œuvre le « peacejournalism » : nouveau paradigme du journalisme sensible aux conflits à l'opposition du journalisme de guerre en replaçant les faits de guerre ou les événements relatifs aux conflits dans un contexte plus large et plus juste, plutôt que de se soumettre aux intérêts partisans, politiques et économiques. En période électorale, selon l'expert, le journaliste a donc le droit de parler de tous les

partis et candidats, y compris les plus hostiles au gouvernement en place et de tous les thèmes de campagne qu'il estime importants pour les citoyens et l'avenir de son pays. En plus, il a invité les participants à s'approprier le code de déontologie du journalisme pour mener à bien leur travail.

### En période électorale, les médias sont régis par les dispositions de la Constitution

Pour Sadou Abdoulaye Yattara, journaliste et ancien Président de la Maison de la Presse, la régulation des médias au Mali repose sur deux organes qui sont le Comité National d'Égal Accès aux Médias d'État et la Haute Autorité de la Communication. A cet effet, en période électorale, les médias sont régis par les dispositions de la Constitution et des lois spécifiques sur la presse et la communication et les textes fondateurs du Comité National d'Égal Accès aux Médias d'État et de la Haute Autorité de la Communication. Ce consultant en communication rapporte que les projets de textes soumis aux autorités de la Transition dans le cadre des réformes institutionnelles envisagées proposent un seul organe de régulation des médias et de la communication : la HAC. « Le problème, c'est que les institutions chargées d'organiser les élections se soucient peu de toute forme d'harmonisation et des tendances nouvelles. Et les législateurs de-

vraient savoir que le CNEAME ne survivrait pas au referendum constitutionnel et ainsi devrait formuler autrement toute allusion à cet organe dans la loi électorale ».

Parlant du rôle de la Haute Autorité de Communication (HAC), l'ancien Président de la Maison de la Presse ajoute que la HAC a pris le relai du Conseil Supérieur de la communication (CSC) en 2015-2016 avec plus de prérogatives.

Selon l'art 5/1er alinéa de l'Ordonnance n°2014-006/P-RM du 21 janvier 2014 portant sa création, la HAC a pour mission la régulation du secteur de la communication dans les domaines de la communication audiovisuelle, de la presse écrite, de la publicité par voie de presse audiovisuelle et écrite et de la presse en ligne. Pour plus de réglementation des médias, il fait savoir également que la HAC dispose d'un centre de monitoring et de contrôle des médias pour mieux veiller sur le respect des règles du jeu démocratique à travers les médias, le respect des normes déontologiques du journalisme et la réglementation.

Les participants se sont réjouis de la qualité des exposés. Ils ont exprimé leur satisfaction avant de remercier l'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali et son partenaire l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Boubacar Idriss Diarra  
Source : Le challenger

**malikile.com**  
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé  
74  
MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

# Assimi Goïta reçoit les gouverneurs de régions : Des populations attendent des solutions à l'insécurité

**Le Président de la transition, le Colonel Assimi Goïta et son gouvernement reçoivent les gouverneurs de régions depuis ce lundi 25 juillet au palais de Koulouba. Selon la présidence, l'objectif est de donner la parole aux représentants de l'Etat, afin qu'ils exposent les difficultés de leurs régions. A l'intérieur du pays, des populations attendent beaucoup de cette rencontre, notamment pour contrer l'insécurité.**

**D**ans son discours d'ouverture, le Président de la transition a rappelé aux gouverneurs leur mission. Selon lui, « administrer le pays, c'est d'abord assurer la sécurité des concitoyens dans le but de préserver la cohésion et la paix sociale », a déclaré le colonel Assimi Goïta. A Bandiagara, la population attend du gouverneur, un bon rapport de la situation qui prévaut dans la région. « Dans la région de Bandiagara, le gouverneur est au courant de ce qui se passe. Depuis 2015, nous n'arrivons pas à cultiver. Nous vou-

drions qu'il passe ce message au Président », souligne un habitant de la localité. « Espérons que tous ceux qui seront dits là-bas que les autorités puissent les prendre à bras le corps », recommande un autre. « Les femmes de Bandiagara souffrent beaucoup, il faut qu'ils disent réellement ce que nous sommes en train de vivre », martèlent des habitantes.

**“Qu'ils écoutent bien les gouverneurs pour la stabilité du pays”**

Dans la région de Sikasso, si certains saluent cette initiative, pour d'autres, le gouverneur même n'est pas au courant de tout ce qui se passe dans sa localité. « Les gouverneurs ne peuvent pas parler à 100% au nom de la population, surtout sur le plan sécuritaire. Il y a des attaques par-ci, par-là dont les gouverneurs ne sont même pas au courant », affirme un habitant peu enthousiaste à cette rencontre. « Nous ne réclamons que la sécurité, celle de nos localités et du pays tout entier », nous confie une dame. « Qu'ils écoutent bien les gouverneurs pour la stabilité du pays », poursuit un autre habitant de la troisième région. Dans le nord du pays, plus précisément à Tombouctou, la population pense que cette rencontre sera l'occasion pour le chef de l'État de savoir ce qui se passe dans les régions du nord. Il faut noter que cette rencontre du Président de la transition avec les administrateurs régionaux est une première. Elle a commencé hier et doit prendre fin ce mardi. Cependant elle se tient dans un contexte marqué par la multiplication des attaques terroristes à l'encontre des civils et des forces de sécurité.

Source : Studio Tamani



# Primature : Le PM Choguel Maïga a l'ouverture des travaux avec Jean-Pierre LACROIX SG Adjoint de l'ONU

PROPOS LIMINAIRES DU DR. CHOGUEL KOKALLA MAIGA, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT A L'OUVERTURE DE LA SEANCE DE TRAVAIL AVEC MONSIEUR JEAN-PIERRE LACROIX, SECRETAIRE GENERAL ADJOINT DES NATIONS UNIES, CHEF DES OPERATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX

(Primature, le 26 juillet 2022 à 14 heures)



Monsieur le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ;  
Messieurs les membres du Gouvernement ;  
Monsieur Jean-Pierre LACROIX, Secrétaire général Adjoint des Nations Unies, Chef des Opérations de Maintien de la Paix ;  
Monsieur le Représentant spécial du Se-

crétaire général des Nations Unies au Mali et Chef de la MINUSMA ;  
Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais, tout d'abord, souhaiter à notre hôte, Monsieur Jean-Pierre LACROIX et à la délégation qui l'accompagne, la chaleureuse bienvenue ici en terre africaine du Mali.  
Je suis accompagné, cet après-midi, de neuf (9) membres du Gouvernement qui s'associent

à moi pour vous souhaiter un bon séjour chez vous, ici au Mali, et contribuer à l'enrichissement de nos échanges sur toutes questions d'intérêt commun. Il s'agit du :  
Ministre de la Défense et des anciens Combattants ; Colonel Sadio CAMARA ;  
Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux ; M. Mamoudou KASSOGUE ;  
Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, M. Ibrahim Ikassa MAIGA ;  
Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ; Colonel Abdoulaye MAIGA ;  
Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile ; Général Daoud Aly MOHAMMEDINE ;  
Ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion Nationale, chargé de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation Nationale ; Colonel-Major Ismaël WAGUE ;  
Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale ; SEM Abdoulaye DIOP ;  
Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargée des Reformes Politiques et Institutionnelles, Madame fatoumata Sékou DICKO ;  
Ministre Délégué auprès du ministre de la Santé et du Développement social, chargé de l'Action Humanitaire, de la Solidarité, des Réfugiés et des Déplacés : Oumarou DIARRA.  
Monsieur le Secrétaire général adjoint des Nations Unies ;  
Depuis l'installation de la MINUSMA dans notre pays en 2013, le Gouvernement du Mali a toujours entretenu un dialogue dynamique avec les Nations Unies dans le cadre de la mise en œuvre efficace et efficiente de son mandat.  
Votre présence, ce jour, au Mali nous offre, vous et nous, l'opportunité de renforcer ce dialogue en passant en revue, sans complaisance, les sujets de préoccupations, et en explorant, ensemble, les voies et moyens pour trouver les compromis dynamiques nécessaires et une compréhension partagée sur les enjeux et les attentes de part et d'autre.  
Mais avant toute chose, je voudrais saluer les efforts de stabilisation de la MINUSMA, qui opère dans un environnement particulièrement difficile, et m'incliner devant la mémoire des victimes, de toutes les victimes, civiles et militaires, maliennes et étrangères, de la crise multidimensionnelle que traverse mon pays, le Mali, depuis plus d'une décennie.  
Le plus grand hommage que l'on rendra aux

victimes de cette crise est, assurément, de donner du sens au lourd investissement tant humain, matériel, que financier consenti par la communauté nationale et internationale pour la stabilisation de notre pays.

Cela requiert indubitablement un changement de paradigme et une évolution de la doctrine des Nations Unies, quand sa Mission de Paix évolue dans un environnement terroriste, comme c'est le cas, notoirement ici au Mali, vous en conviendrez avec moi.

Comme je l'ai dit le 25 septembre 2021 à la tribune des Nations Unies, je le répète ici : Il n'existe pas au Mali de sentiment anti-MINUSMA.

Mais cela dit, aussi longtemps que les raisons pour lesquelles la Mission a été déployée, à la demande de notre pays, ne sont pas comprises et satisfaites ; aussi longtemps que la MINUSMA aura du mal à s'acquitter convenablement de son mandat ; aussi longtemps, que les populations vont continuer à regretter le passé récent fait de quiétude, les interrogations sur l'utilité et la pertinence de la présence internationale constitueront des sujets de préoccupation, qu'il faut savoir aborder avec courage et lucidité et non chercher à éluder avec malice.

Le 13 juin 2022, à l'occasion de l'examen par le Conseil de sécurité du rapport trimestriel du Secrétaire général sur la situation au Mali, notre Gouvernement, a exprimé ses attentes fortes et légitimes par rapport au mandat de la MINUSMA, alors en discussion.

De notre point de vue, la crédibilité de toute action de l'ONU sur notre territoire se jugera à l'aune de notre capacité collective, Gouvernement du Mali et ONU, à assurer la protection des populations civiles, à lutter contre l'insécurité et le terrorisme, à aider au redéploiement de l'État, au rétablissement de sa souveraineté sur l'ensemble du territoire, et cela dans une véritable optique de stabilisation et de paix durable.

C'est pour arriver à la paix et à la stabilité dans notre pays, que le Gouvernement de Transition a érigé la question des réformes politiques et institutionnelles en questions prioritaires, c'est-à-dire comme le postulat de base de la Refondation de l'État qui constitue une demande forte et pressante de notre peuple, comme en témoignent les résolutions et recommandations des Assises Nationales de la Refondation (ANRs), tenues en décembre 2021.

C'est aussi la raison pour laquelle nous faisons de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger, le substrat de notre action, en dépit des difficultés inhérentes au processus.

Je vous annonce, d'ores et déjà, qu'une réunion de niveau décisionnel sur la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issus du processus d'Alger, qui regroupera les parties signataires, la Médiation internationale et la Communauté internationale autour du Comité de suivi de l'Accord (CSA) se tiendra dans les tous prochains jours.

De même, notre détermination ne faiblira point en vue de faire accomplir au processus de DDR/I les progrès substantiels nécessaires à l'achèvement des actions prioritaires en matière de défense et de sécurité, dans le domaine politique et institutionnel, de développement économique et social, de même que la thématique réconciliation, justice et questions humanitaires.

### **Monsieur le Secrétaire général adjoint des Nations Unies,**

J'ai évoqué plus haut la position de notre Gouvernement sur certains aspects de la résolution 2640 du 29 juin 2022 du Conseil de sécurité renouvelant pour une période d'un an, le mandat de la MINUSMA. Je vous réitère, ici et solennellement, les fortes réserves exprimées par l'État du Mali, quant au mécanisme des droits de l'homme, sans l'implication de l'État malien.

Je sais que de votre côté, des demandes ont été faites quant à la levée de ce que vous avez appelé des restrictions, que nous considérons comme des mesures de planification et de sécurité nationale, concernant la mobilité de la MINUSMA sur certaines parties de notre territoire.

Il est impératif de renforcer la coordination et de continuer étroitement à travailler ensemble, la main dans la main, et non pas de travailler les uns à côté des autres, y compris sur les questions de droits de l'homme, dont notre Gouvernement et notre Armée sont à la fois soucieux et respectueux, en vertu de notre culture ancestrale et aussi en vertu de nos engagements internationaux.

Le Gouvernement du Mali a convié la MINUSMA à des échanges pour clarifier certains aspects de notre coopération afin de créer les

conditions propices à la levée de la mesure suspensive de la rotation des contingents de la MINUSMA.

Concernant la situation spécifique des 49 éléments de l'armée ivoirienne arrivés par vol civil, à l'aéroport international Président Modibo KEITA, le dimanche 10 juillet 2022, sans information préalable des autorités compétentes maliennes, le Gouvernement du Mali réitère sa demande de clarification des liens légaux ou contractuels entre les militaires ivoiriens concernés, Sahel Aviation Service et le contingent allemand de la MINUSMA.

Au-delà des questions particulières, comme celles se rapportant à la situation des Éléments Nationaux de Soutien (NSE) des pays contributeurs de troupes, le Gouvernement du Mali souligne la nécessité d'une plus grande transparence de la part de la MINUSMA en ce qui concerne ses effectifs en activité sur le sol malien, ainsi que sur les conditions de déploiement et de rotations de contingents militaires et civils et des NSE.

Concernant la situation sur le terrain, en lien avec le retrait de certaines forces, je voudrais vous assurer que les dispositions sont prises afin qu'aucune situation de vacuité, aucun vide sécuritaire ne se crée à la suite du départ des forces françaises, de la Task Force Takuba et de la Force conjointe du G5 Sahel, dont les éléments maliens sont déjà rappelés sous le drapeau, au compte de l'État-major des Armées. De la même manière, nous accordons la plus haute attention à la situation humanitaire sur le terrain, en particulier au Centre et au Nord de notre pays, afin d'y apporter les réponses appropriées en coopération avec la communauté humanitaire.

### **Monsieur le Secrétaire général adjoint des Nations Unies,**

Je voudrais conclure, en vous réitérant la disponibilité au dialogue du Gouvernement du Mali, dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance de notre pays et la dignité du peuple malien.

Je vais à présent vous passer la parole pour votre déclaration préliminaire. Après cela, nous pourrions évoquer plus en détail certaines questions qui sont au cœur de notre coopération.

Je vous remercie de votre attention.

# Alioune Ifra n'Diaye : "kalam ni Kódón Tè Kélégné ! C'est vrai ça ?"

**E**n tout cas, "Kodon tè taa kalan kó » explique dans cette réflexion Alioune Ifra N'Diaye pour qui le Mali souffre de trois problèmes majeurs : son administration publique, le citoyen malien lui-même et notre rapport avec le savoir. Notre pays a trois problèmes structurels originels :

1. Notre administration en général et, précisément notre administration publique : Celle-là, jusqu'à présent, n'est que le prolongement de l'administration coloniale. Elle ne travaille que pour elle-même et pour les possédants du pouvoir du jour. Chaque détenteur d'une parcelle de pouvoir est un « baba commandant », même dans le privé. Et les griots du système (les griots, les journalistes, les vidéomans, les influenceurs...) rayonnent dans l'art de donner une visibilité exceptionnelle au « baba commandant » du jour, le temps que sa page soit tournée et qu'eux-mêmes le traitent de tous les noms de Satan, en se mettant à la disposition du nouveau Baba commandant.

2. Le citoyen malien lui-même : Depuis la tentative en 1962 du Président Modibo Keita de doter le Mali d'une nouvelle dynamique dans le « horonya » à travers le code de la famille, fortement mitigée par sa propre révolution active, presque enterrée par les 10 ans de gouvernance militaire et les 14 ans du régime UDPM et, complètement ignorée par les régimes démocratiques, la question de réinventer le citoyen malien n'a plus été une question sociologique et politique majeure, or c'est celui-là qui doit être l'unité de mesure de tout projet de société. Pour l'instant, le citoyen malien est laissé à lui-même. Au lieu de définir son présent par le futur à construire ensemble, il a son logiciel complètement fixé dans un passé aux héritages largement conflictuels et régulièrement réécrits en faveur du prince du jour. Comme la nature a horreur du vide, les 30 000 mosquées du pays et les réseaux sociaux se sont emparés de son esprit et ont largement entamé son libre arbitre. Il est ainsi

inscrit dans une infantilisation permanente.

3. Et notre rapport avec le savoir : J'avoue qu'il fut un temps où j'ai été presque convaincu par l'assertion « kalan ni kodon tè kélégné », comme si on pouvait être détenteur de savoir et de sagesse sans passer par le processus d'apprentissage. On nous a tellement ressasés avec cette assertion qu'il est quasi-impossible de ne pas y adhérer. Cette assertion est un hold-up culturel. Elle est tellement intériorisée par notre société que le détenteur du savoir (et du talent) est exclu de toute dynamique. D'ailleurs, celui-ci est quasiment classé dans la case des fous de la société. Comment voudriez-vous qu'une société, qui a un mépris assumé du savoir et du talent, émerge ? Comment voudriez-vous qu'une société, qui a une indifférence endossée de l'apprentissage, puisse se mettre au travail. Pas au semblant de travail ! Mais au travail !

La preuve ! Il nous est donné ces jours-ci d'observer des élèves sortir publiquement pour se plaindre du fait qu'on ne leur a pas donné la possibilité de « frauder ». Nous sommes également dans un pays où le titre de professeur a été régulièrement donné en conseils des ministres. Nous sommes dans un pays où le titre de Général est donné parce qu'on fait partie d'un groupe de militaires qui est arrivé à faire un coup d'État. Nous sommes dans un pays où le compétent qui affirme son dynamisme par le travail bien fait, la publication de ses points de vue, est considéré comme un « gonflé », donc immédiatement isolé, s'il n'est pas professionnellement « détruit ». C'est vous souligner jusqu'où le mépris de l'apprentissage et de la compétence est ancré.

Et pourtant, nous sommes issus de sociétés traditionnelles dont le principal « danbé » est le travail. Rien d'autre !!! le travail !!! C'est pourquoi d'ailleurs, elles étaient organisées en communautés professionnelles et non en ethnies. Dans les sociétés traditionnelles, si on vous disait Peulh, Bozo, Noumou, etc... on savait immédiatement quelle était votre itinéraire



d'apprentissage, votre fonction et votre compétence. Et à la base, tous les codes de fonctionnement de ces sociétés ont été organisés sur l'apprentissage, le travail et un meilleur partage des fruits du travail. Si on doit donc aujourd'hui faire référence au « danbé » de nos anciens, le voilà notre « danbé » !!! L'apprentissage (acquisition de compétences), le travail, un meilleur partage des fruits du travail (solidarité).

Nous devons partir de ces principes et de nos problèmes structurels originels pour nous réinventer. Je peux me tromper, mais je ne crois que les réformes bureaucratiques soient la solution à ces problèmes structurels. Nous n'avions pas de mauvais textes dans les gouvernances passées. Il y avait plutôt une absence d'articulations entre ces règles et nos pratiques de tous les jours.

On est une société jeune (plus de 80% ont moins de 40 ans) ouverte aux nouveautés. Nous disposons d'outils modernes (le numérique) qui nous donnent des opportunités inimaginables pour nous réinventer.

Bon Dieu de Bon Dieu !!!! Sortons des petits jeux partisans ! Donnons le pouvoir aux compétences ! Rien qu'aux compétences !!!! Et je vous assure que nous allons surprendre le monde !!!

Toute cette digression pour vous dire que je ne suis pas d'accord avec l'assertion «Kalan ni kódón tè kélégné » !!!! J'oppose à cette assertion que « Kodon tè taa kalan kó » !

Source : Le Challenger



## Réconciliation nationale en RCI : De grandes avancées réalisées

**A**bidjan, Après plus d'une décennie de crise, le Président de la République, Alassane Ouattara a, dès son accession au pouvoir en 2011, manifesté son attachement à rétablir la cohésion sociale. Des actions fortes ont été posées par le gouvernement en faveur de la réconciliation nationale pour une stabilité retrouvée et consolidée. Sur le plan institutionnel, ces actes sont relatifs à la création de la Commission dialogue, vérité et réconciliation (CDVR) en 2011 pour l'identification et l'indemnisation de la majorité des victimes de la crise post-électorale. À cette institution va succéder la Commission Nationale pour la Réconciliation et l'Indemnisation des Victimes (CONARIV) en 2015. Déjà en 2012, le Programme national de Cohésion sociale (PNCS), dirigé par Mariatou Koné, avant son entrée au gouvernement, a été mis en place pour renforcer le tissu social et favoriser le « vivre ensemble ». Dans son ambition de rassembler tous les Ivoiriens autour de l'idéal de paix, Alassane Ouattara a procédé, le 06 août 2018, à la signature d'une ordonnance portant amnistie en faveur de 800 personnes concernées par la crise

post-électorale de 2010-2011. Cette amnistie a permis la libération de plusieurs personnalités, notamment de l'opposition, emprisonnées suite à la crise post-électorale ainsi que le retour d'exil de plusieurs milliers de compatriotes ivoiriens.

Après sa réélection à l'issue de la présidentielle d'octobre 2020, qui s'est déroulée dans un contexte tendu caractérisé par des violences, le Président Alassane Ouattara a créé un ministère chargé de la Réconciliation nationale, avec pour objectif de consolider davantage la cohésion sociale. C'est dans cette même dynamique d'instaurer un climat de paix que le dialogue politique conduit par le Premier Ministre défunt Hamed Bakayoko en décembre 2020 et janvier 2021 a abouti à l'organisation d'élections législatives apaisées et sans heurts en mars 2021.

Sur le plan politique, l'engagement sans cesse croissant du gouvernement de bâtir une Côte d'Ivoire nouvelle, éprise de paix sociale a permis de donner un coup de pouce à la tenue du dialogue politique lancé depuis le 21 décembre 2021 avec l'opposition et la société civile.

Le retour de l'ex-Président Laurent Gbagbo

dans son pays, le 17 juin 2021, après son acquittement par la Cour pénale internationale (CPI) symbolise cette volonté du Chef de l'Etat et du gouvernement d'aller à la décrispation du climat politique.

Sur le plan social, plus de 310 000 réfugiés ivoiriens, soit 96% de ceux enregistrés en Afrique de l'Ouest, sont rentrés. Les autorités ont, notamment, facilité la réintégration dans l'administration de ceux qui étaient des fonctionnaires et autorisé le dégel des avoirs de plusieurs personnalités.

La normalisation du climat politique et social a été rendue possible par des initiatives du gouvernement qui, à travers la mise en œuvre du programme « Une Côte Solidaire » démontre son engagement en faveur de la réconciliation qui constitue un facteur puissant de développement et de croissance économique. Tout comme un climat social apaisé favorise l'attrait des investisseurs, il constitue également un facteur favorable à la création d'emplois, source de richesse.

La réconciliation nationale nécessite l'adhésion et l'implication de tous. La récente rencontre entre le Président de la République, Alassane Ouattara et ses deux prédécesseurs, Henri Konan Bédié et Laurent Gbagbo est un levain de la décrispation du climat socio-politique national.

Source : abidjan.net

## Guinée : Les avocats du Fndc portent des graves accusations contre les nouvelles autorités



**D**ans une correspondance datée de ce 26 juillet 2022, les avocats du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC) ont saisi, la Haut-Commissaire des Nations-Unies aux Droits de l'Homme et le Procureur de la Cour Pénale Internationale. Dans l'objet de cette correspondance, ils mentionnent "une situation alarmante des droits humains en Guinée, l'instrumentalisation de la justice pour intimider les acteurs de la société civile et des partis politiques, des arrestations arbitraires de membres du FNDC et une confiscation des droits et libertés des ci-

toyens".

Les avocats du Fndc basés en France affirment que "à travers les éléments [communiqués par] le FNDC, nous observons une constante dégradation de l'Etat des droits fondamentaux en Guinée, dont la liberté d'expression. Le retard mis par la junte militaire à permettre une véritable transition démocratique s'accompagne d'un durcissement autoritaire qui contraste avec les annonces qui avaient été formulées", déplorent-ils.

Or, au mois d'octobre 2021, rappellent les défenseurs du Fndc, "le colonel Mamady Doum-

bouya avait en effet prêté serment comme Président de la transition, en jurant notamment de « consolider les acquis démocratiques, de garantir l'indépendance de la patrie et l'intégrité du territoire national Malgré ces engagements, ces avocats constatent que la "situation se dégrade".

Ainsi, évoquant plusieurs raisons, la défense du Fndc sollicite l'intervention de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme des Nations-Unies.

Source : GuinéeNews



## Foot : La révélation étonnante de Sadio Mané

Sadio Mané vient de faire un aveu surprenant concernant sa carrière et la relation qu'il avait avec son ancien club de Liverpool et le manager Jurgen Klopp.



Sadio Mané est revenu cette semaine sur son transfert de Liverpool au Bayern Munich et les raisons qui l'ont poussé à changer d'air. Il a aussi parlé du moment auquel l'idée d'un nouveau challenge à commencer à germer dans son esprit.

Mané avait besoin d'un nouveau défi

Celui qui vient tout juste d'être sacré joueur africain masculin de l'année pour la deuxième fois de sa carrière a signé un contrat de trois ans avec le Bayern Munich, en juin dernier. Un choix dont il ne cesse de se féliciter. « Si vous voyez mon histoire, je viens d'une petite ville et ma vie a toujours été un défi, donc je veux me mettre au défi tout le temps », a-t-il déclaré.

Le buteur sénégalais a donc abandonné son confort chez les Reds pour découvrir un autre club et se mettre en quête de nouveaux trophées. Une initiative à laquelle il avait songé dès l'année dernière. « C'est en 2021 que j'ai pris ma décision de partir parce que j'ai besoin d'un nouveau défi dans ma vie, a-t-il affirmé à BBC Africa. Pour moi, c'était le bon moment. J'ai parlé avec l'entraîneur [Jurgen Klopp] il y a un an et je lui ai alors exprimé mon désir de partir ».

## Le Barça s'est trouvé un nouveau défenseur

Avec Jules Koundé qui semble désormais devoir rejoindre Chelsea, le FC Barcelone s'intéresse à d'autres options en défense centrale.

Les Blaugrana s'intéressent à Inigo Martínez, le contrat du défenseur central international espagnol expirant en 2023. Selon Onda Vasca, Barcelone a informé le club basque qu'il était en mesure de faire une bonne offre pour Martínez, même s'il n'offrirait pas sa clause de rachat de 80 millions d'euros. L'Athletic laissera le choix au joueur : s'il veut partir et dit qu'il ne renouvellera pas son contrat, le club travaillera sur une sortie qui ne sera pas pour le montant de sa clause mais ne sera pas inférieure à 50 millions d'euros.

## Neymar n'est pas rassuré par le PSG

Le flou persiste autour de l'avenir à court terme du milieu de terrain brésilien au PSG. Il existe comme un voile sur l'avenir de Neymar au Paris Saint-Germain. Samedi, quelques minutes après le succès obtenu contre Urawa Red Diamonds samedi (3-0), les déclarations de la vedette brésilienne ont entretenu le flou à ce sujet.

« Je souhaite rester à Paris. Je ne sais pas pour le club puisqu'il ne m'a jamais rien dit, a confié « Ney » devant les médias, cité par L'Équipe. J'ai un contrat de plusieurs années. Pour le moment, on ne m'a rien dit. »

## Le Barça pense à Inigo Martínez

Le nouveau président de l'Athletic, Jon Uriarte, doit faire face à son premier gros obstacle depuis sa prise de fonction en juin. L'une des priorités de son conseil d'administration est de renouveler le contrat de Martínez, mais si le défenseur central est prêt à partir, l'objectif est d'en tirer le meilleur parti. Il a quitté la Real Sociedad pour l'Athletic en janvier 2018 après qu'ils aient payé sa clause de rachat de 32 millions d'euros. Il a signé pour cinq saisons et les négociations pour un renouvellement ont été mises en veilleuse par l'administration précédente. Si le FC Barcelone, profitant du fait qu'il a activé son dernier « levier économique », fait une offre, il en discutera avec le joueur, qui est déjà au courant de l'intérêt du club catalan.

## Le Real Madrid récompense Militao

Le défenseur brésilien du Real Madrid a prolongé de trois ans son contrat. Champion d'Espagne et vainqueur de la Ligue des champions en 2022, le Real Madrid est revenu au plus haut niveau la saison dernière. Si Karim Benzema a généreusement participé à cette performance majuscule, Eder Militao n'a pas non plus rechigné à la tâche.

Le défenseur central brésilien fait bien partie des joueurs qui comptent à la Maison Blanche, en témoigne la nouvelle marque de confiance accordée par ses employeurs.

Source : Le Challenger Avec football365.fr

# AS Réal Bamako :

## Les ambitions du Président Maitre Famakan Dembélé

« Nous ambitionnons d'être champion du Mali et avoir la coupe du Mali » Dans une interview qu'il a bien voulu nous accorder, le tout nouveau président de l'Association Sportive Réal (l'As Réal de Bamako) et président de la Commission Féminine de la FEMAFoot, Maître Famakan Dembélé a fait le point sur les ambitions du club pour la saison prochaine. Par ailleurs, il a invité le ministère des Sports à mettre les moyens à la disposition du football féminin.

**Malikilé :** *Que retenir de la saison 2021-2022, achevée avec une 6e place au championnat et ponctuée à une finale de coupe du Mali ?*

**Famagan Dembélé :** Avant tout propos, je vous remercie. Vous savez l'AS Réal de Bamako a fait une traversée du désert durant la saison écoulée. Parce qu'en début de saison nous étions au bas du tableau. Franchement, nous avons même frôlé la deuxième division mais cela est dû au recrutement qui n'a pas été fameux. Raison pour laquelle nous avons demandé le service du coach Nouhoun Diané qui est un entraîneur expérimenté et un bon formateur. Avec son arrivée, il a pu redresser la barre. Ainsi le réal a terminé la saison à la 6e place et nous sommes allés en finale de la coupe du Mali.

**Malikilé :** *Qu'en est-il de la situation actuelle du club ?*

**F.D :** Le club se porte très bien parce que vous savez que l'AS Réal doit sortir en coupe CAF. Nous sommes déjà à pied d'œuvre pour préparer la saison prochaine. Cela ne peut se faire sans un renforcement de l'effectif dans tous les compartiments du gardien de but jusqu'à la l'attaque. C'est notre première mission. Nous avons besoin des joueurs de qualité car cette année, nous ambitionnons d'être champion du Mali et avoir la coupe du Mali, et aussi d'entrer dans la phase de poule de la CAF.

**Malikilé :** *Avez-vous un mot spécial à l'endroit des supporters ?*

**F.D :** Le supporter, c'est le douzième homme.

Donc je leur demande beaucoup d'union, de sacrifice et de cohésion autour de notre très cher club l'AS Réal pour qu'il puisse atteindre ses objectifs. Une équipe ne peut pas avancer sans les supporters.

**Malikilé :** *Quels sont les futurs projets du club ?*

**F.D :** Nous allons nous atteler pour la construction d'un bâtiment administratif, un terrain de basket - Ball, un bâtiment pour le logement des joueurs et une salle de musculation. Le réal est un club omnisport donc, il y a beaucoup de disciplines, normalement même une salle de boxe.

**Malikilé :** *Quelles appréciations faites-vous du football féminin malien, vous en tant que président de la Commission féminine de la fédération malienne de football ?*

**F.D :** Le football féminin au Mali se porte très bien parce que vous savez que le Mali à l'époque était 4e en Afrique. Aujourd'hui le Mali a raté la CAN 2022 qui s'est jouée au Maroc. C'est vraiment regrettable.

**Malikilé :** *Quelle amélioration comptez-vous faire pour l'atteinte des objectifs à savoir la qualification pour la CAN 2023 voire la coupe du monde ?*

**F.D :** Généralement, on dit "un chef, une mission, des moyens". Il faut mettre les moyens à la disposition du football féminin parce que les conditions des femmes sont très difficiles au Mali. Il faut établir l'égalité entre les deux



sexes. Triste constat mais les équipes masculines sont plus favorisées que les équipes féminines, c'est vraiment un problème. L'équipe nationale féminine du Mali, quand elle se déplace, c'est le ministère des sports qui doit prendre cela en charge mais toujours, ils disent qu'ils n'ont pas de budget pour cela. C'est le lieu de saluer le président de la Fédération Malienne de Football (FEMAFoot) Bavieux Touré pour tout ce qu'il est en train de faire pour le football féminin car il a pris les frais pour les éliminatoires en charge, les billets aller et retour. Si c'est l'équipe nationale masculine de football, le ministère des sports met les moyens par contre celle des femmes, il ne s'y intéresse pas. Le ministère des sports doit revoir sa copie concernant le football féminin.

**Malikilé :** *Avez-vous un dernier mot ?*

**F.D :** Je demande au monde sportif du Mali d'être uni d'esprit parce que la division ne paye rien. Seule l'union fait la force.

■ Interview réalisée par Maffenin Diarra



## Bélier (21 mars - 19 avril)

La fin de semaine marque un bilan mitigé de votre évolution. Les tensions ne sont pas révélées, elles couvent et vous décelez que des collègues ne sont pas honnêtes. Restez discret sur votre ambition, pour avoir la paix, la discrétion est recommandée.

Vous craignez de manquer d'argent, mais en réalité vous tirez votre épingle du jeu et trouvez des moyens pour honorer vos règlements. Saturne en Capricorne vous donne de la discipline pour résister à toutes les tentations en attendant de meilleurs jours.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous mesurez tous les enjeux du jour, ce n'est pas le moment de flancher. On vous donne des responsabilités supplémentaires, votre marge de manoeuvre est restreinte. Vous puisez dans vos ressources l'énergie nécessaire pour mener à bien ce projet.

Si vous attendez de l'argent qu'une personne vous doit, manifestez-vous avant de perdre votre patience. Vos revenus sont conséquents, ce qui vous permet de faire des projets de grande envergure. Vous visez toujours plus haut, vous êtes ambitieux.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le temps est votre allié. C'est avec des étapes que vous évoluez dans un poste qui pour le moment, ne vous convient pas complètement. Des changements sont à venir et il règne un possible désordre dans votre service, ce qui vous rend légèrement irrité.

La prudence est de mise et pourtant, il est difficile de résister aux dépenses causées par les invitations ou la famille. Revoyez vos priorités pour garder une trésorerie correcte jusqu'à la fin du mois. Du bon sens est utile pour stabiliser le budget.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

En cette fin de semaine, vous vous montrerez très actif afin de tout régler avant votre départ en week-end ou en vacances pour certains d'entre vous. Vous serez d'une grande efficacité et n'aurez pas peur de bousculer vos habitudes de travail pour doubler votre capacité d'action.

Vos finances seront au coeur de vos préoccupations. Elles se portent bien. Vous en profiterez pour revoir votre budget, prendre quelques libertés afin de vous offrir des plaisirs auxquels vous renoncez d'habitude. Votre comptabilité sera nickel !



## Lion (22 juillet - 23 août)

L'ambition fait son retour et vous aimeriez être au-devant de la scène. Vous voici à la recherche d'un poste donnant des responsabilités. L'un de vos collègues peut vous communiquer de bonnes adresses pour réussir dans une nouvelle voie professionnelle.

Uranus en Taureau vous expose à des frais imprévisibles. Vous réfléchissez au renouvellement de votre véhicule. Seulement vous aimez le luxe et avez des rêves de grandeur dans vos acquisitions. Il est conseillé de laisser passer quelques jours et réfléchir.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Un de vos proches collaborateurs vous met des bâtons dans les roues. Vous subissez une mauvaise influence, on vous jalouse. Vénus vous conseille de vous méfier des apparences sans pour autant devenir parano. Aujourd'hui, surveillez vos arrières.

Votre situation financière n'est pas négative du tout, cependant n'oubliez pas de faire des petites vérifications de temps à autre dans la journée, une dépense oubliée pourrait mettre un petit bazar dans vos comptes. À part cela, tout se passe bien.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous travaillez bien tout en étant intransigeant. Vous attendez des performances de la part des collaborateurs. Pourtant ils ne travaillent pas au même rythme que vous. De l'irritabilité peut se faire sentir et relancer une relation tendue avec un collègue.

Pensez à faire passer les factures avant les loisirs. Vous êtes irrité par ces sacrifices, mais des concessions sont encore nécessaires. Votre revenu vous paraît insuffisant. Votre volonté pourrait fléchir lors d'un shopping et face à des articles de mode.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous bénéficiez d'une forte créativité ainsi que d'une très forte intuition. Ces deux atouts vous permettent de créer, d'innover, de proposer du jamais vu. Vous marquez des points, même si le résultat ne se fera pas sentir tout de suite. Ayez confiance !

Votre travail est sans nul doute votre meilleure source de revenus. Vous pourriez avoir l'agréable surprise de recevoir une prime ou de voir votre carrière progresser. Toutefois, ne vous emballez pas et ne dépensez rien avant d'avoir constaté que les sommes promises sont bien arrivées sur votre compte !



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les conditions de travail sont désorganisées et la communication fait défaut. La Lune et Neptune en Poissons ne vous donnent pas satisfaction et vous font espérer un avenir professionnel meilleur. Un déséquilibre se fait sentir dans la répartition des tâches.

La gestion des finances est sujette à des dépenses guidées par des pulsions et les émotions. Les achats peuvent être dédiés à des produits liés à la décoration ou aux loisirs. Peu d'économies restent possibles, heureusement, la stabilité se maintient.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Dans votre profession, il est l'heure de vous affirmer beaucoup plus. Les nombreux encouragements de vos supérieurs hiérarchiques vous permettent de prendre de l'assurance. On vous confie des tâches à responsabilités, vous êtes convaincant.

Vous trouvez que le fait de mettre un petit pécule de côté pour les périodes un peu compliquées c'est une bonne idée. Secrètement vous constituez votre tirelire, lorsqu'elle aura suffisamment grossi, vous révélez cette belle surprise à votre famille.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous devez trouver des réponses à des situations. Votre poste professionnel est mené avec une bonne gestion et vos collègues vous sollicitent pour régler d'autres problématiques. Il faut fixer des limites, car l'un de vos collègues peut vous envahir.

Pour faire plaisir à vos proches ou à votre conjoint, vous pourriez craquer sur des articles qui ne sont pas prévus sur le budget. Votre générosité est l'une des causes qui entraînent les frais superflus et peu d'économies sont possibles pour le moment.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Décidément, il y a un contentieux qui dure entre vous et un supérieur... Cela nuit au climat et votre concentration s'en trouve affaiblie. Cependant, Saturne vient à votre secours et vous aide à mieux vous recentrer dans les moments les plus délicats.

Une bonne nouvelle pourrait vous parvenir concernant un reliquat de salaire ou de prime que vous n'espérez plus. Cette somme vous aidera à faire face à une dépense imprévue, mais inévitable. Épargnez-la pour les moments difficiles.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg</p> <p><b>1110 Malikilé</b></p> <p>Crise au sein du RPM <b>Dr Becari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</b></p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p><b>1111 Malikilé</b></p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali <b>Revoilà le Cadre d'Echanges</b></p>	<p>Plus de 1000 personnes ont participé à la cérémonie de remise des diplômes à l'École Supérieure de la Santé de Bamako</p> <p><b>1112 Malikilé</b></p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume!</p>	<p>Le Mali a une capacité de production de céréales suffisante pour répondre à ses besoins</p> <p><b>1113 Malikilé</b></p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p><b>1114 Malikilé</b></p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Le Mali a une capacité de production de céréales suffisante pour répondre à ses besoins</p> <p><b>1115 Malikilé</b></p> <p>Essaïeu Mahamadou, un médiateur contesté!</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p><b>1116 Malikilé</b></p> <p>Le top départ!</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p><b>1117 Malikilé</b></p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23